

LE TAS

LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX

LES BONNES PRATIQUES
L'intergénérationnel p.23

DOSSIER
Privilégier ceux qui agissent
sur ceux qui réagissent p.12

DÉCRYPTAGE
Humaniser les Ehpad p.34

2016 TOUT DOIT CHANGER

L'INVITÉ DU MOIS
Michel Thierry p.18

203

JANVIER 2016
Mensuel 9 euros



DOSSIER, p. 12



L'INVITÉ DU MOIS, p. 18



EHPAD, p. 38

ACTUALITÉS POLITIQUES

6 LE MOIS DU SOCIAL

9 SOCIALEMENT INDISCRET

12 DOSSIER

PRIVILÉGIER CEUX QUI AGISSENT SUR CEUX QUI RÉAGISSENT

18 L'INVITÉ DU MOIS

MICHEL THIERRY, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL SOCIAL (CSTS)

20 SOCIAL SANS FRONTIÈRES

23 LE CAHIER DES BONNES PRATIQUES

32 L'AUTONOMIE EN ACTIONS

COUP DE JEUNE POUR LES ORDONNANCES PATHOS

ACTUALITÉ DES MÉTIERS

34 DÉCRYPTAGE

MADE IN FRANCE : AURA-T-IL UN AVENIR ?

38 DÉCRYPTAGE

HUMANISER LA PRISE EN CHARGE DES EHPAD

44 EMPLOI

DIRECTEURS DE MAISONS DÉPARTEMENTALES DES PERSONNES HANDICAPÉES : DE NOUVEAUX ENJEUX

46 BIBLIOGRAPHIE

48 LES IMPERTINENTS

50 AGENDA

RÉDACTION

Directeur éditorial : Jean-Louis Sanchez
Directrice déléguée : Karine Senghor
Rédacteur en Chef : Christophe Robert
Directeur artistique : Ylli Demneri
Ont collaboré à ce numéro : David Besse, Séverine Cattiaux, Dayana Chamoun-Fievée, Garance Chesné, Mariel Claux, Yves Faucoup, José-Marie Latour, Nathalie Levray, Caroline Megglé, Héliène Padieu, Boris Petroff, Olivier Van Caemerbèke.

Comité de rédaction et de conseil :

Hervé Carré, médiateur de la ville d'Angers, consultant ; **Jean-Philippe Chabannaud**, président du Réseau national des maisons de services publics ; **Philippe Cholet**, directeur adjoint des espaces d'action médico-sociale au Conseil départemental du Doubs ; **Louis-Xavier Colas**, chef du bureau des professions sociales à la DGCS ; **Philippe Cornec**, directeur de la solidarité et de la santé à la Communauté urbaine de Strasbourg ; **Chantal Cornier**, directrice de l'IFTS d'Échirolles ; **Philippe Coste**, administrateur civil affecté à l'Igas ; **Martial Dardelin**, expert social à l'Odas ; **Franck Darty**, responsable département développement social et service aux personnes à la CCMSA ; **Rodolphe Dumoulin**, directeur de cabinet au Conseil régional de Franche-Comté ; **Pauline Figarol**, directrice adjointe de territoire au Conseil départemental du Nord ; **Bernard Foucaud**, consultant, formateur ; **Alain Grevot**, expert protection de l'enfance ; **Florence Leduc**, présidente de l'Association française des aidants ; **François Le Merlus**, président de l'INDS ; **Didier Lesueur**, directeur général de l'Odas ; **Mohamed L'Houssni**, directeur de l'association Retis ; **Patrick Norynberg**, directeur général des services de la ville de Stains ; **Jean Ouachée**, directeur général des services de Saint-Brieuc ; **Éric Pélisson**, directeur de la formation à l'Ena ; **Jean-Claude Placiard**, consultant et formateur ; **Jean-Paul Raymond**, directeur de la Dases de Paris ; **Françoise Raynaud**, ancienne présidente de l'Ancas ; **Marie-Christine Sarre**, directeur général adjoint au développement social et aux solidarités de la ville de Toulouse ; **Jean-Marie Schléret**, ancien parlementaire ; **Claire Thieffry**, responsable du service sécurité à l'Union sociale pour l'habitat ; **Martine Trapon**, directrice générale de l'ENS.

ÉDITION

Éditeur, Directeur de la publication :

Jean-Louis Sanchez
Directrice déléguée :
Karine Senghor

ANNONCES CLASSÉES :

Tél. : 01 53 10 24 10 - Fax : 01 53 10 24 19

PUBLICITÉ :

PLC - Tél. : 01 45 26 08 30 - Fax : 01 42 82 97 04

ABONNEMENTS :

Maria Lillo (responsable)
Tél. : 01 53 10 24 10 - Fax : 01 53 10 24 19
Mail : maria.lillo@lejas.com
Tarifs : 1 an/10 numéros
France : 75 euros - Étranger : 94 euros
Vente au numéro : 9 euros

Le Journal de l'Action sociale est édité par l'Action sociale,
SARL au capital de 91 469,55 euros RCS PARIS B 420 743 346
Siège social : 13, boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
Numéro de commission paritaire : 1 218 T 85 246
Mensuel - Dépôt légal : janvier 2016 - ISSN : 2275-4709
PAO : Journal de l'Action Sociale

Imprimé en France
chez Technic Imprim - Médian Impressions

Crédit photo couverture : JAS

Ce numéro comporte un encart de quatre pages "ANDASS"

Un journal encore plus



Jean-Louis Sanchez,
Directeur éditorial

Chers Lecteurs,

Nous en avons toujours eu conscience, nos appels réitérés à la vigilance, à la mobilisation, au changement de posture, vous ont parfois déroutés, voire indisposés. Mais nous n'y avons jamais renoncé car nous savions qu'il s'agissait de défendre notre modèle de société. Ce que nous disions d'ailleurs dès 1999 dans notre appel à la fraternité que je vous invite à relire tant il semble actuel.

En effet, l'année 2015 nous a malheureusement permis de constater à quel point ces sombres perspectives

s'avéraient bien concrètes. La détérioration de notre environnement, l'expansion du terrorisme, la récession économique, l'hibernation démocratique constituent dorénavant des réalités indiscutables.

Et les rares moments d'espérance qu'ont pu nous offrir les réactions de solidarité après les attentats terroristes ou l'organisation de la COP21 se sont vite estompés, faute de proposition crédible.

C'est donc bien l'assurance d'une immense régression sociale, environnementale, démocratique qui se dessine si nous ne parvenons pas à marginaliser les porte-parole du déclinisme civilisationnel, les apprentis sorciers du droit d'ingérence, les illusionnistes de l'autorégulation du capitalisme financier, les apôtres de l'entre-soi qui n'a jamais été autre chose que le refus de l'autre.

Et pour y parvenir, la seule possibilité est désormais de privilégier dorénavant ceux qui agissent sur ceux qui réagissent. C'est-à-dire de mettre fin à la seule gouvernance du monde par des professionnels de

près de tous les acteurs sociaux

la politique n'ayant bâti leur compétence que sur la seule maîtrise des réglementations et des interdits.

Il est grand temps de l'admettre, les voix du changement ne peuvent naître que de la confrontation à la dure réalité de la vraie vie faite d'initiatives et de succès, mais aussi d'échecs et de sanctions. C'est d'ailleurs pour cette raison que les maires conservent souvent le goût du risque issu de la nécessité de transformer chaque difficulté en opportunité.

Cette conviction nous l'avons toujours affirmée sans avoir eu pour autant la légèreté, comme tant d'autres le font d'opposer l'action politique à l'action citoyenne. C'est pourquoi il faudra dorénavant offrir toutes ses chances à la promotion de ceux qui, en dépit des injonctions contradictoires, des normes kafkaïennes, du silence des médias, inventent les chemins d'un avenir fraternel.

C'est la raison pour laquelle *Le Jas*, ce modeste refuge de la pensée et de l'action ne sera plus seulement le Journal de l'action sociale au champ trop institutionnel, mais plus explicitement le *Journal des acteurs sociaux*, de ceux qui, selon l'expression consacrée, "font société".

La ligne éditoriale du journal s'ouvrira chaque fois davantage aux acteurs citoyens et aux initiatives sociales, éducatives et culturelles qui contribuent à forger des liens et des repères.

Et nous vous inviterons prochainement à vous constituer en réseau de lecteurs du *JAS* pour mieux vous faire entendre dans le choix de nos orientations journalistiques.

En ce début d'année 2016, ce sera donc notre manière de contribuer symboliquement et effectivement à cette aspiration au changement que nous n'avons jamais cessé d'encourager.



MOUVEMENTS DE TROUPES



Jean Daubigny, ancien préfet de la région Ile-de-France, a été nommé président de l'Observatoire national de la politique de la ville.



Sébastien Cauwel est le nouveau directeur général des services du Conseil départemental de la Vendée. Il était auparavant secrétaire général de la préfecture de l'Aveyron.



Franck Robine a été nommé directeur général des services au Conseil régional des Pays de la Loire.



Odile Kirchner a été nommée déléguée à l'économie sociale et solidaire auprès du directeur général du Trésor, nouveau poste créé à Bercy.



Carine Chevrier-Fatome devient déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP). Elle succède à Emmanuelle Wargon à ce poste.



Dominique Raimbourg, député de Loire-Atlantique, a pris ses nouvelles fonctions de président de la Commission nationale consultative des gens du voyage (CNCGDV).



Frédéric Ollivier a été nommé directeur général des services de la région fusionnée de Normandie. Il était auparavant DGS du département du Calvados.



Carol Knoll devient Conseillère à la prospective et à l'organisation auprès du Pôle Dirigeant de la Mutualité française bourguignonne. Fidèle collaboratrice du JAS, elle était depuis deux ans directrice d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).



Sébastien Jallet remplace Raphaël Le Méhauté au poste de Commissaire général délégué à l'égalité des territoires, directeur de la ville et de la cohésion urbaine.

SERVICES D'AIDE À DOMICILE Les CCAS à bout de souffle

Sur son site Internet (www.unccas.org), l'Union nationale des centres d'action sociale (Unccas) vient de rendre publique une étude consacrée à l'activité des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) gérés par les centres communaux et intercommunaux d'action sociale. On y apprend que ces services connaissent un important repli de leur activité dans plus d'une structure sur deux. Une baisse d'activité que l'Unccas explique par la diminution des aides départementales et des caisses de retraite, mais également par la sous-utilisation des services d'aide par les personnes pour qui le reste à charge reste au final encore trop élevé. Reste à voir si la revalorisation de l'Apa et la mise en place du nouveau régime d'autorisation des Saad prévues par la récente loi santé et vieillissement influenceront ou non sur cette baisse d'activité des CCAS.

VOTE EXTRÊME La fonction publique territoriale moins impactée

Le vote extrême pénètre considérablement les rangs de la fonction publique, selon le Cevipof. Du côté des policiers nationaux et des militaires, le vote FN explose, étant passé de 30 % à plus de 51 % des suffrages entre 2012 et 2015. Parmi les agents des catégories C des hôpitaux, le FN obtient plus de 44 % des suffrages. Seule la fonction publique territoriale se distingue avec 23 % de suffrages en faveur du FN.



© DR

- 44 %

C'est la baisse du nombre de décès maternels (grossesse, accouchement, postnatalité) depuis 25 ans, selon l'OMS, l'UNICEF, et la Banque mondiale. En 2015, 99 % des 303 000 décès maternels se produisent dans les pays en voie de développement, dont 66 % en Afrique subsaharienne.

LOGEMENT

De plus en plus préoccupant



© DR

Selon l'Insee, la France compte aujourd'hui 3,8 millions de personnes mal logées. Parmi elles, plus de 900 000 sont sans domicile ou hébergées par des tiers, a calculé de son côté la Fondation Abbé Pierre. Ce qui fait dire

à Florent Gueguen, directeur général de la Fnars : "Tous les signaux de la pauvreté sont au rouge, mais on a l'impression que les questions sociales sont récemment sorties des radars gouvernementaux". Il est vrai que, pour près de 6 millions de personnes, les dépenses de logement laissent à leurs occupants moins de 650 euros par mois pour vivre. Dans le même temps, sur les quelque 86 000 ménages qui ont tenté de bénéficier du Droit au logement opposable (Dalo) en 2014, seul un sur trois a pu être relogé.

SANTÉ ET VIEILLISSEMENT

La loi enfin publiée

La loi relative à l'adaptation de la santé au vieillissement a été publiée au *Journal officiel* du 29 décembre⁽¹⁾. Réforme de l'Apa à domicile, meilleure reconnaissance des aidants ou encore mise en place d'un régime unique d'autorisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile figurent au programme. Un texte qui suscite déjà de nombreux espoirs mais aussi quelques déceptions, en particulier s'agissant de la question du financement de l'aide à domicile. Le JAS consacrera le mois prochain un dossier entier sur ce sujet.

(1) Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015

EMPLOI

Tout et son contraire

C'est avec scepticisme que les médias ont accueilli les annonces sur l'emploi faites par le président lors de ses vœux. On peut le comprendre car les raisons de ce nouveau plan ont quelque chose à voir avec les prochaines échéances électorales et la fameuse courbe du chômage. Certaines mesures ont, certes, le mérite de

CARTON VERT



© DR

À **Brahim Aït Moussa**, représentant de l'association de l'Union des citoyens musulmans du Pas-de-Calais (UCM 62), pour sa démarche symbolique invitant des fidèles musulmans à protéger l'église de Lens durant la messe de minuit le 24 décembre dernier.



© DR

À **Erin Brockovich**. La militante écologiste est en première ligne dans l'action collective menée par un millier d'habitants contre la société SoCalGas à la suite d'une fuite massive de gaz du côté de Porter Ranch en Californie.



© DR

À **Jean-Pierre Raffarin**. L'ancien premier ministre, aujourd'hui sénateur de la Vienne, n'hésite désormais plus à appeler les responsables politiques de droite à abandonner les dérives populistes, considérant que "courir derrière de la FN est une fuite".

CARTON ROUGE



© DR

À **Agnès Saal**. L'ancienne patronne de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) vient d'être exclue pour deux ans de la fonction publique. Il lui est notamment reproché d'avoir dépensé pour plus de 40 000 euros de frais de taxis en l'espace de 10 mois lorsqu'elle était en poste.



© DR

À **Eva Husson**. Dans son dernier film "Bang Gang (une histoire d'amour moderne)", la réalisatrice met en scène des adolescents débridés découvrant la sexualité seuls ou en groupe. Un sujet bien plus racoleur que pédagogique à l'heure où la jeunesse est en recherche de pères.



© DR

À **Nicole Goueta**, maire de Colombes. La municipalité vient d'obtenir en justice la suppression de parcelles de jardins partagés au pied des tours de logements sociaux afin de pouvoir y installer des parkings.

la cohérence, comme le plan massif de formation vers les métiers de demain et la croissance verte préconisée par la COP21. De même, l'aide aux PME pour chaque emploi sera utile si son montant sait être attractif. Il est par ailleurs probable que le dispositif "zéro chômeur" de longue durée expérimenté dans quelques départements sera étendu. Dont acte. Mais ces initiatives gagneraient en crédibilité si elles n'étaient pas concurrencées par des mesures à contre-courant. C'est le cas du compte pénibilité pour la retraite, mis en place définitivement par deux récents décrets. Sa complexité indescriptible et son impact sur la compétitivité des entreprises françaises sera considérable. Autrement dit, plutôt que de multiplier les recettes du traitement social de l'emploi, il serait temps de ne plus décourager les entreprises déjà en prise avec les 3 809 pages du Code du travail.

SERVICE CIVIQUE

Vers une généralisation à l'horizon 2020



Le service civique, déjà effectué par plus de 100 000 jeunes depuis sa création, concernera 350 000 jeunes en 2018, a annoncé le Président de la République lors de ses vœux le soir de la Saint-Sylvestre. "Soit la moitié d'une

classe d'âge", a-t-il souligné. À terme, l'idée est de le généraliser à l'horizon 2020. Pour l'heure, côté financement public, le budget alloué devrait progressivement passer de 300 millions d'euros à un peu plus d'un milliard d'ici deux ans. Par ailleurs, dès la rentrée 2016, un "livret citoyen" sera mis en place pour consigner les différentes expériences des jeunes en matière de citoyenneté : non seulement via le service civique, mais également dans le cadre de leurs enseignements scolaires.

■ Les associations à la loupe

Sur son site Internet www.recherches-solidarites.org, l'association Recherches et solidarités vient de mettre en ligne une nouvelle cartographie interactive des associations dans chaque département. Un outil bienvenu pour guider l'ensemble des acteurs et des décideurs au service du monde associatif.

BRÈVES

■ De plus en plus de femmes à la rue

En novembre 2015, ce sont plus de 2 400 femmes isolées et 1 500 femmes seules avec enfant(s) qui ont appelé le 115 pour une demande d'hébergement d'urgence. Plus d'un quart d'entre elles ont entre 18 et 24 ans, la majorité (44 %) ayant entre 25 et 34 ans.

■ Les Français et l'inclusion

Pour les trois quarts des Français, la société française est inégalitaire, révèle un récent sondage TNS Sofres. Les inégalités les plus graves concernent, selon eux, l'accès à l'emploi, aux soins et au logement. Pour les Français, c'est d'abord à l'État (41 %), puis à l'École (36 %) aux collectivités locales (29 %) et aux associations qu'il revient d'être les acteurs d'une société inclusive porteuse de sens.

■ Nouvelles régions: les ARS s'adaptent

Une ordonnance du 10 décembre 2015 et un décret du 11 décembre sont venus adapter aux agences régionales de santé (ARS) la nouvelle carte des régions désormais en vigueur. Les conférences régionales de santé et de l'autonomie pourront cependant être maintenues en l'état jusqu'au 30 septembre 2016 au plus tard.

■ L'ANCASS au secours des ABS

Inquiète du projet gouvernemental visant à supprimer l'obligation pour les centres communaux d'action sociale (CCAS) de réaliser une analyse des besoins sociaux (ABS), l'ANCCAS propose le maintien de cet outil mais sous une forme partagée avec les autres acteurs de l'action sociale (Caf, CPAM, Éducation nationale...). Un outil statistique qui serait alors rebaptisé "observatoire des besoins sociaux territoriaux".

■ La France sous la barre des 36 000 communes

Dans le cadre des dernières réformes territoriales, la France vient de voir passer le nombre de ses communes sous la barre symbolique des 36 000. 1 013 d'entre elles ont ainsi choisi de se regrouper pour former 300 communes nouvelles.

PSYCHANALYSE

Le foot sur le divan



© DR

■ Si tout le monde connaît Boris Cyrulnik, le célèbre neuropsychiatre, rares sont ceux qui lui auraient devinée une passion psychanalytique pour le ballon rond. Notre spécialiste de la résilience intervient désormais pour les responsables de la formation des entraîneurs de foot à Clairefontaine, le centre d'entraînement de l'équipe de France. À l'heure où les révélations de malversations financières se succèdent du côté des dirigeants de la FIFA, Boris Cyrulnik serait bien inspiré d'y tâter le terrain pour leur parler résilience.

... ..

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Tout s'achète et tout se vend... même le vent

■ Suite du feuilleton chez les lobbys détracteurs du gaz à effet de serre et des dangers du réchauffement climatique. Un brin facétieux, des responsables écossais de l'association Greenpeace se sont fait passer pour des consultants spécialisés auprès d'universitaires climatocseptiques. But de cette opération "testing" menée par l'ONG : démontrer que l'on peut vendre à des pseudos chercheurs officiels des rapports bidons pour vanter les bienfaits du charbon et du pétrole. Tombés dans le panneau, un professeur à Harvard et un sociologue de l'Université de Penn State ont accepté sans sourciller de faire réaliser à ces vrais-faux consultants des rapports facturés 275 dollars de l'heure. Histoire de donner un peu plus d'eau à leur moulin à vent ?

CARTE SCOLAIRE

Désignés volontaires

■ Surprise dans les conseils départementaux. Plusieurs d'entre eux (Marne, Indre-et-Loire...) ont découvert qu'ils s'étaient portés volontaires pour mener des expérimentations destinées à favoriser la mixité sociale dans les collèges à compter de la rentrée 2016. Ce programme d'expériences pilotes a été imaginé par la ministre de l'Éducation nationale dans le cadre de la réforme de la carte scolaire. Mais déjà, dans la moitié des 20 départements "volontaires", on a fait savoir que le ministère devrait encore attendre la rentrée 2017 avant de voir le début d'une expérimentation. Curieux sens du dialogue avec les conseil départementaux du côté de la rue de Grenelle. Pas certain surtout que ce genre de relation favorise beaucoup la mixité sociale sur le terrain.

CRÈCHES

Berceaux sans frontières



© DR

■ Forts de leur succès dans l'Hexagone, les principaux opérateurs de crèches privées lorgnent aujourd'hui sérieusement vers nos voisins européens pour développer leur marché. Babilou, Les Petits Chaperons rouges, la Maison bleue, People & Baby et Crèche attitude cumulent déjà à elles seules pas loin de 30 000 places de berceaux en France. Mais confrontées aux lourdeurs de notre système administratif français et de ses normes, les crèches privées cherchent désormais à croître dans un contexte plus paisible chez nos voisins européens, notamment en y rachetant des petites structures d'accueil dédiées à la petite enfance. Espérons simplement que cela n'aboutira pas à déshabiller Paul pour habiller Pablo.

FRAUDE FISCALE

Le Trésor perd le contrôle

■ Nos contrôleurs des impôts seraient-ils victimes de leur succès ? Après avoir officiellement rapporté plus de 10 milliards d'euros à l'État sur la seule année 2014, voilà qu'il serait aujourd'hui question de supprimer des centaines de postes dans les rangs des fins limiers de Bercy. De deux choses l'une : soit les contrôleurs des impôts sont trop bien payés et coûtent trop cher, soit on surestime le fruit de leur chasse aux fraudeurs. Sinon, c'est à n'y rien comprendre.

FONCTION PUBLIQUE

La formation, c'est fun !

■ Pas de doute, on sait s'amuser à l'École Nationale des Finances Publiques (ENFiP) et au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Désireux de moderniser sans limite la formation de leurs agents, les deux institutions viennent de mettre en place des "CLOM", à savoir des "Cours en Ligne Ouverts et Massifs". Et ce programme de formations est disponible devinez où ? Sur la plateforme "FUN", acronyme de France Université Numérique. Parmi les récents thèmes de formation proposés, les internautes peuvent désormais suivre un CLOM "spécial TVA". Tout de suite beaucoup moins fun.

ENVIRONNEMENT

Des milliardaires sur le tapis vert



■ Après le fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg, c'est au tour de Jeff Bezos (Amazon), Jack Ma (Alibaba) et Xavier Niel (Iliad) de rejoindre Bill Gates dans son projet de fondation visant à soutenir les start-up qui travaillent dans le domaine du développement durable et des nouvelles énergies. Le co-créateur de Microsoft a déjà annoncé qu'il comptait consacrer 2 milliards de dollars

pour cette cause. Qui dira mieux ? Entre milliardaires, on sait se comprendre quand il s'agit de miser sur le tapis vert.

OUTRE-MER

Un tourisme en plein boom

■ Dans les pays musulmans, comme l'Égypte, la Jordanie et la Tunisie, le tourisme est en berne suite aux derniers attentats. Mais voilà que l'Outre-Mer français tire son épingle du jeu à l'heure où l'Hexagone pâtit lui aussi de la peur du terrorisme. Antilles, Réunion, et Nouvelle-Calédonie ont en effet enregistré ces derniers mois une augmentation sans précédent de leurs visiteurs étrangers, en particulier Chinois et Indiens, en quête de vacances au soleil en toute sérénité. Et si l'on partait tous aux Antilles pour se ressourcer ?

DETTE SOCIALE

Pas de retraite pour la Cades

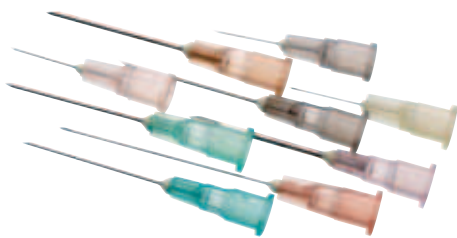


■ Alors qu'elle s'apprête à fêter ses 20 ans cette année, la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) s'apparente de plus en plus au tonneau des Danaïdes. À la fin de l'année 2016, elle devrait avoir amorti un peu moins de 125 milliards d'euros. Mais il lui restera encore plus de 135 milliards

à rembourser à ce moment. Les ressources de la caisse proviennent de la CSG, de la CRDS et du versement du fonds de retraite. Et à l'origine, la fin de vie de la Cades avait été programmée pour 2021, avant d'être repoussée à 2025. Une manière de reporter l'âge de sa retraite. Un peu comme dans la vraie vie en somme.

SANTÉ PUBLIQUE

Une concertation piquante



© DR

■ Obligatoires pour certains, recommandés pour d'autres, les vaccins sont aujourd'hui en perte de vitesse, victimes d'un climat de scepticisme croissant au sein de la population. Au point que le gouvernement s'inquiète et s'apprête à communiquer sur les bienfaits des piquouses et leur intérêt pour la santé publique. Un nouveau site web devrait ainsi voir le jour à la fin du premier trimestre pour lancer une "grande concertation citoyenne" en ligne. En langage Internet, on appelle cela de la publicité virale.

CESE

Iéna assez !

■ Doté depuis peu d'un nouveau président en la personne de l'ancien patron de la Fédération nationale du bâtiment, Patrick Bernasconi, le Conseil économique, social et environnemental (CESE), continue de laisser perplexe quant à son utilité, notamment au regard de son coût. Il est vrai qu'avec près de 40 millions d'euros de budget annuel, le Palais d'Iéna rémunère 3 800 euros bruts par mois ses 233 membres sur le dos des contribuables, comme l'a récemment rappelé la Cour des comptes. Et que, pour un salaire annuel moyen de 55 000 euros, ses fonctionnaires y travaillent en moyenne 1 350 heures. Reste qu'en l'espace de 5 ans, le conseil n'a été saisi que trois fois par le Parlement. De là à en déduire que même du côté des parlementaires on doute aussi de son utilité...



© DR

NATALITÉ

Le privé s'inquiète

■ Le nombre de naissances ne cesse de diminuer depuis des mois, selon les statistiques officielles. Sur les 10 premiers mois de l'année 2015, on a ainsi dénombré 17 616 bébés de moins qu'en 2014 sur la même période. De quoi inquiéter les maternités privées qui s'affolent dans la presse économique d'un important manque à gagner. Souhaitons leur que 2016 redonne un peu plus d'ardeur aux futurs parents pour remplir leurs caisses.

FEMMES BATTUES

Légiférer n'est pas protéger

■ À chaque incident, il faut une loi. Le scénario ubuesque se poursuit à la suite de la condamnation de Jacqueline Sauvage à 10 ans de prison pour avoir tué son mari auteur de violences répétées sur elle et ses enfants. Si la condamnation est... condamnable, ce ne sera pas en légiférant sur une présomption de légitime défense, comme le proposent certains parlementaires, que l'on agira efficacement. Cette présomption, qui existe en cas de violation de domicile, est aujourd'hui également demandée par les forces de police. Mais à vouloir généraliser la légitime défense, c'est finalement tout son intérêt que l'on atténue. L'enfer est pavé de bonnes intentions.

RÉFORME DES ARS

Une simplification bien complexe

■ Réunis en décembre dernier pour faire le point sur les effets de la réforme territoriale dans les agences régionales de santé (ARS), les inspecteurs de l'action sanitaire et sociale n'ont pas caché leurs inquiétudes. Jusqu'à présent en effet, les ARS pouvaient soit se centrer sur leur siège, soit développer des délégations territoriales. Si la donne a été totalement modifiée avec le passage de 22 à 13 régions, du ménage reste à faire pour tenter d'harmoniser tant bien que mal l'organisation des nouvelles ARS. Et pour l'heure, les directeurs des administrations reconfigurées ont trois ans pour s'organiser au mieux. Gageons que cette réforme n'accouchera pas d'un nouveau monstre administratif.

2016 : PRIVILÉGIER CEUX QUI RÉAGISSENT SUR CEUX QUI RÉAGISSENT

Au moment où l'extension de la vulnérabilité nous montre les limites des réponses de l'État, nous devons refuser, dénoncer et ne plus hésiter à contourner les obstacles à l'épanouissement de la créativité et de l'engagement des acteurs sociaux : militants associatifs, élus locaux, professionnels du social et les journalistes. Nous en avons rencontré quelques uns pour ouvrir le débat. Car pour permettre la multiplication des initiatives locales, pour qu'elles consolident le vivre ensemble, il est temps de privilégier ceux qui agissent sur ceux qui réagissent.

PAR JEAN-LOUIS SANCHEZ, CHRISTOPHE ROBERT, OLIVIER VAN CAEMERBÈKE

DÉFENDRE LE RÔLE "POLITIQUE" DES ACTEURS ASSOCIATIFS

La France n'a rien perdu de sa capacité d'innover, et il est rare qu'une expérience nouvelle n'y ait pas été inventée ou expérimentée. Nos interlocuteurs étrangers nous le disent souvent et ils avouent même s'inspirer des idées de notre tissu associatif, du Québec à la Grande-Bretagne, en passant par l'Espagne ou encore l'Italie. Mais chez eux, les pouvoirs publics n'hésitent pas à encourager les initiatives de leurs associations pour leur permettre de trouver des réponses nouvelles à chaque difficulté. Or, chez nous, c'est de moins en moins le cas. En dépit de leurs retombées multiples, les initiatives de nos associations, qui s'apparentent souvent à des "révolutions tranquilles", restent trop fréquemment anecdotiques. Elles ne sont ni valorisées ni facilitées car "elles heurtent frontalement notre culture administrative, plus soucieuse de défendre le pouvoir des autorités que l'implication des habitants", nous déclare un responsable de centre social. Il faut bien l'admettre : en France, l'énergie du créateur est de plus en plus consacrée à la maîtrise des contraintes normatives qu'à la mise en œuvre de son projet.

Ce refus de l'imaginaire local s'illustre par de nombreux exemples. Parmi les plus significatifs figure

celui des Jardins de Cocagne. Cette association vise à développer les emplois non qualifiés en produisant des aliments biologiques sur des terrains désaffectés. Ces jardins maraîchers qui proposent en pratique des paniers hebdomadaires à leurs adhérents-consommateurs, permettent ainsi de développer des liens sociaux tout en aidant des adultes à retrouver un emploi et des perspectives d'avenir. On en dénombre aujourd'hui plus de cent en activité, faisant travailler 4 000 jardiniers pour 20 000 familles d'adhérents et 1 500 bénévoles pour 700 encadrants seulement. Pourtant, malgré cette promesse, les initiateurs des Jardins de Cocagne rencontrent encore de grandes difficultés à les implanter partout en France. "L'origine des obstacles est rarement économique car la proposition séduit autant les entreprises que les élus locaux. Non, la difficulté vient toujours de l'empilement des normes et des lourdeurs administratives", déplore Jean-Guy Henckel, à l'initiative du projet.

ÉTAT D'URGENCE

Plus grave, non seulement les associations ne sont pas encouragées, mais elles pâtiennent d'une inquiétante crise de financement. Attention, alerte Jean-Claude Boual, président du Collectif des associations

UI AGISSENT

citoyennes (CAC)⁽¹⁾, “il ne faut pas engager les associations sur de fausses pistes avec des analyses qui les poussent vers le marché, la finance au détriment du sens de l’engagement, du bien commun et de l’intérêt général sous prétexte que le monde change, ce qui n’est pas nouveau”.

Jean-Claude Boual, tire la sonnette d’alarme : “Les associations citoyennes sont aujourd’hui en état d’urgence. Cet état d’urgence associative est une des dimensions de l’Etat d’urgence démocratique qui concerne toute la société”.

En effet, parmi les sujets qui préoccupent aujourd’hui le monde associatif, le récent projet gouvernemental visant à encourager les partenariats public-privé pour financer les actions d’intérêt général. Plus connu sous le terme de “Social impact bonds”, ce mode de financement de l’action associative risquerait, selon le collectif, non seulement de financiariser leur action, mais aussi d’asservir à terme la plupart des projets associatifs. Une analyse partagée par

Jean-Louis Laville, titulaire de la Chaire d’économie sociale et solidaire au CNAM et auteur de *Associations et action publique* (ouvrage collectif, Ed. Desclée de brouwer). Par ailleurs, la généralisation des appels d’offres avec leur complexité empêche les associations à faibles moyens de s’inscrire dans la compétition alors qu’elles sont à la source de nouvelles réponses sociales et médico-sociales. Mais surtout, tout est décidé par les administrations et il est de plus en plus rare que ce soit l’association que l’on trouve à l’origine des projets.

DES RAISONS D’Y CROIRE

Le président du Collectif reste cependant optimiste : “Les associations citoyennes ne sont pas désespérées



Didier Minot et Jean-Claude Boual, Collectif des associations citoyennes.

car elles possèdent une force et un dynamisme qui n’a pas d’équivalent”. Et il vrai que les raisons d’y croire sont multiples. D’abord, avec la stabilité du nombre d’adhérents dans les structures associatives : 43 % chez les plus de 16 ans en 1983 et 42 % aujourd’hui. Autre raison d’espérer avec le quadruplement du budget consacré au dispositif du service civique annoncé il y a quelques jours par le Président de la République. À l’horizon 2018, le dispositif devrait ainsi concerner 350 000 jeunes, soit la moitié d’une classe d’âge. Les associations devraient pouvoir en profiter au même titre que les entreprises et les collectivités locales.

L’énergie du créateur est de plus en plus consacrée à la maîtrise des contraintes normatives qu’à la mise en œuvre de son projet.

Mais surtout, le regain associatif peut venir de l’ampleur de la prise de conscience de la nécessité de renforcer les liens sociaux. Le mot “fraternité” est dans l’air

du temps. Or, il constitue l’ADN des associations. “C’est à vous Français que revient le devoir de montrer un exemple, un style de vie, le nouveau format de la fraternité, confie l’écrivain italien Erri De Luca. Une époque nouvelle que j’ai entrevue chez vous commence”.

Reste donc désormais à faire confiance aux acteurs de notre tissu associatif et transformer cette constellation d’initiatives locales en véritable vague de revitalisation du vivre ensemble.

(1) Le CAC fédère aujourd’hui 103 réseaux et associations nationales tels qu’Attac France, le Comité national de liaison des régions de quartier, France Terre d’Asile, Stop Précarité... Il regroupe plus de 12 000 adhérents individuels et près de 1 500 associations locales.

ADMETTRE LA CONTRIBUTION DÉCISIVE DES ÉLUS LOCAUX AU PACTE RÉPUBLICAIN

Pris dans le cyclone des réformes territoriales, dont ils redoutent les effets sur leur rôle de producteur de liens sociaux, les élus locaux considèrent, eux aussi, que tout doit changer. À commencer par la vision technocratique des responsables nationaux dans lesquels ils se reconnaissent de moins en moins et qui contribuent à éloigner chaque jour un peu plus les Français de la République.



© Doubilet

Chez la plupart des élus locaux, la montée des votes extrêmes lors des derniers scrutins départementaux et régionaux a sonné comme une claque. “Je garde comme une blessure béante ce score du premier tour dans une commune de 800 habitants où nous avons obtenu 116 voix quand nos adversaires du Front national en ont obtenu 112, témoigne Jean-Carles Grelier, élu conseiller départemental de la Sarthe en mars dernier. Quatre petites voix d’écart qui sont venues balayer d’un coup nos certitudes, notre expérience et notre engagement”. Maire depuis 2008 de la Ferté-Bernard (9 500 habitants) et vice-président du Conseil départemental de la Sarthe, il cherche à comprendre ce qu’il a raté et comment le discrédit

général qui touche l’ensemble de la classe politique a pu l’atteindre lui aussi.

MARIANNE EN DANGER

Dans un tout récent essai politique intitulé *C’est Marianne qu’on assassine*, ce maire sarthois dénonce un État jacobin qui délaisse les zones rurales mais aussi les politiques qui n’entendent plus les Français. “Cela devient grotesque cette concentration des pouvoirs et cette fracture de l’élite par rapport au peuple, fracture aussi lisible d’ailleurs dans les discours de Sarkozy que dans ceux de Hollande”, s’insurge-t-il. L’édile pointe aussi du doigt l’incessante accumulation des textes votés par le Parlement dans lesquels chacun finit par se perdre : “À chaque instant on légifère. Tous les instants on décrète et jamais on ne réforme”. Persuadé que le changement doit avant tout venir des élus locaux et des citoyens, sans doute plus que de l’État, Jean-Carles Grelier reste cependant optimiste. “Je continue de croire qu’il n’est de richesse que d’hommes et que l’humanisme, l’empathie et la solidarité sont des valeurs premières”, confie-t-il. Et d’alerter chacun : “Ouvrons les yeux. Il n’est pas trop tard. Mais il est grand temps”.

À chaque instant on légifère. Tous les instants on décrète et jamais on ne réforme.

LE RAS-LE-BOL DES RURAUX

Président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), maire de Gargilles-Dampierre (Indre, 300 habitants), Vanik Berbérian ne mâche pas non plus ses mots : "Si vous n'arrêtez pas de tirer sur l'élastique, un jour il vous pète à la gueule !". Le 17 décembre dernier, il a adressé au Président de la République un appel l'exhortant à mettre en place "un changement indispensable pour redonner aux Français le sentiment d'appartenir à une République quels qu'ils soient et où qu'ils résident". Pour Vanik Berbérian, continuer à s'acheminer vers la suppression de la commune, au profit des grandes intercommunalités notamment, ne constitue ni plus ni moins qu'"un drame et une impasse". Les derniers scrutins l'ont encore montré : dans ces territoires oubliés il n'est pas rare de voir le score du Front national allègrement dépasser les 40 %. "C'est parce que nous ne l'avons pas vu, pas pris en compte, que nous avons laissé prospérer, dans cette France qui est aujourd'hui majoritaire, un sentiment d'abandon", analyse Jean-Carles Grelier.

Parmi les remèdes préconisés, l'AMRF demande la mobilisation immédiate d'un contingent de plusieurs milliers de médecins pour couvrir en médecine générale les territoires les plus démunis, ou encore l'instauration de partenariats entre jeunes et communes pour favoriser l'implication professionnelle et sociale des nouvelles générations dans la vie communale.

UN VIVRE ENSEMBLE SALVATEUR

Il est vrai que les élus locaux mesurent mieux que quiconque les dangers qui frappent aujourd'hui notre société. "Nous devons nous habituer à vivre avec ces menaces et nous rappeler que, dans son

"Je continue de croire qu'il n'est de richesse que d'hommes et que l'humanisme, l'empathie et la solidarité sont des valeurs premières"

Jean-Carles Grelier,
Maire de la Ferté-Bernard

histoire, notre pays a su surmonter des épreuves encore plus difficiles, témoigne ainsi Jean-Marc Gabouty, sénateur, maire de Couzeix (Haute-Vienne, 8 700 habitants). Aujourd'hui, notre attitude doit exprimer une volonté de vivre ensemble et de fraternité". Selon lui, s'il faut faire preuve de vigilance et de fermeté, "il faut aussi savoir tendre la main à tous ceux qui sont dans la fragilité morale ou matérielle, quels que soient leurs origines, leur religion ou leur statut social". Pour Jean-Marc Gabouty, c'est bien le rôle des élus "de promouvoir un vivre ensemble respectueux de nos diversités mais rigoureux sur l'adhésion aux valeurs qui constituent le fondement même de notre société".

Réformes territoriales incompréhensibles, éloignement des représentants nationaux des réalités quotidiennes et montée de la menace terroriste, tout semble lié pour conforter la percée des votes extrêmes, alors que c'est exactement l'inverse dont a aujourd'hui besoin notre République : un nouveau contrat social fondé sur le soutien des acteurs de terrain et la confiance envers nos quelque 500 000 élus locaux qui, faut-il le rappeler, sont pour la plupart des bénévoles.

La Journée citoyenne : une initiative municipale soutenue par l'AMF



Désormais déclinée à travers 200 communes et 45 départements, c'est bien à l'initiative d'un maire, Fabian Jordan, qu'est née la Journée citoyenne, à Berrwiller en 2008. Aujourd'hui soutenue par l'Association des maires de France (AMF), en partenariat avec l'Observatoire national de l'action sociale (Odas), elle constitue un véritable exemple d'action locale innovante et marquante ayant vocation à être reproduite. Sa prochaine édition se tiendra le 28 mai 2016.

REDONNER DU SENS AU MÉTIER DE JOURNALISTE

S'interroger sur les chances du changement, c'est aussi se pencher sur la manière dont les médias abordent les questions sociales et de société. Car en privilégiant le fait divers, l'info jetable ou anxiogène ceux-ci alimentent pessimisme, égoïsme et déclinisme.

À longueur d'année, les sondages constatent le manque de confiance des Français à l'égard des médias et des journalistes. En cause, ses erreurs (on se souvient du traitement du charnier de Timisoara en Roumanie, de la couverture du procès d'Outreau...) ses "courses aux scoops" et son goût pour les trains qui n'arrivent pas à l'heure. "Or, au cours de cette dernière décennie l'interpellation des médias est d'autant plus forte, que toute une partie de notre société sait s'appuyer sur les ressources de l'Internet et des réseaux sociaux pour vérifier, trouver d'autres sources sur l'actualité", analyse Jean-Marie Charon, sociologue des médias. La presse est donc en danger et ce n'est pas dû au déclin du papier, mais à la qualité de l'information fournie.

INFORMER N'EST PAS DÉFORMER

Pour une majorité de Français, le traitement médiatique de 8 des 10 grands sujets d'actualité de 2015 a été de mauvaise qualité, selon un sondage réalisé pour le Comité Orwell. Présidée par Natacha Polony, cette association milite "pour la défense du pluralisme des idées et de la souveraineté populaire". L'association dénonce notamment l'uniformisation du propos médiatique. "Le décalage entre la pratique journalistique et les attentes de citoyens est apparu de manière frappante lors du référendum constitutionnel de 2005, expliquait Natacha Polony lors du premier colloque du comité, le 9 janvier. 90 % des éditorialistes faisaient campagne pour le Oui, avec des arguments d'autorités tels que '*ceux qui ne sont pas pour le oui sont frileux, xénophobes, ringards...* Lorsqu'il y a un tel décalage avec une population qui, à 55 %, vote pour le Non, nous devons, nous journalistes,



Et si la presse people changeait de cap ?

nous poser des questions".

Outre son traitement, le choix des sujets mis en avant est tout aussi problématique. Se succèdent sur nos écrans des polémiques plus vides de sens les unes que les autres et des informations qui rabâchent ce qui ne fonctionne pas plutôt que ce qui marche. On parlera, par exemple, chaque année des voitures brûlées la nuit du jour de l'an, mais rarement des travailleurs sociaux qui, dans ces mêmes quartiers, cimentent au quotidien le vivre ensemble.

VA-T-ON REGRETTER L'ORTF ?

Un autre élément important est à prendre en considération. Malgré le caractère peu rentable

de la presse, on assiste à la concentration croissante de la propriété des organes de presse au profit de groupes industriels (Dassault, Bouygues, LVMH, Altice, Bolloré...) ou de personnalités (Pierre Bergé, Xavier Niel, Matthieu Pigasse,) qui s'en servent comme forces de pression sur les politiques. De plus, "les entreprises médiatiques sont gérées au jour le jour par des comptables, dénonce Natacha Polony, des gens qui n'ont plus aucun sens de l'enjeu démocratique qui est derrière. On préfère un journaliste qui va répondre à la demande le plus vite possible sans aucune relecture, sans aucune vérification et surtout sans rentrer dans la globalité du problème à quelqu'un qui va prendre le temps d'aller sur le terrain, d'enquêter, de rencontrer..."

On se prendrait presque à regretter le temps où l'État détenait le monopole des médias audiovisuels avec l'ORTF ! Car c'est en introduisant Berlusconi avec la privatisation des chaînes sous la présidence de François Mitterrand que l'on a commencé à traiter l'information comme une marchandise.

LES VOIES DU CHANGEMENT

Alors, comment redonner un rôle utile aux médias en matière de débat public et de citoyenneté sans retomber dans les travers de l'ORTF ? Pas simple, reconnaît Jean-Marie Charon qui constate que les systèmes d'encadrement et d'aides ont révélé leurs limites. "Il faut, selon moi, repartir de deux notions : la responsabilité des journalistes et la mobilisation des publics. La première se travaille par la formation initiale et continue, mais surtout par le débat public à propos de la qualité de l'information". Les Assises du journalisme (présidé par Jean-Marie Charon), l'Observatoire de la déontologie de l'information ou les Entretiens de l'information en sont des exemples.

La mobilisation du public pourrait aussi passer par le recours au financement participatif et par de nouvelles formes juridiques associant davantage les destinataires de l'information à sa production.

Attention toutefois, ajoute Jean-Marie Charon, à ne pas creuser alors un fossé entre médias destinés à des minorités éduquées, engagées dans l'action publique et des médias "du plus grand nombre pouvant proposer contenu attractif mais faiblement ou pas du tout propre à favoriser l'en-

gagement ou le lien social". Sans parler de la responsabilité des hommes et femmes politiques qui entretiennent par leur boulimie médiatiques (multipliant leur présence sur les ondes même sans message à délivrer) la vacuité de l'information.

Cette crise de la presse a déjà le mérite d'avoir incité au sursaut. L'émission *Cash Investigation* (France 2) animée par Élise Lucet, démontre que, même à la télévision, il est possible d'aborder des "sujets qui fâchent" sans autocensure. Sur LCP, l'émission *Cité Gagnant* d'Aïda Touïri, met en lumière de façon exemplaire les initiatives citoyennes qui animent les villes. Du côté des radios, RFI illustre chaque jour son attachement à une fraternité hexagonale et universelle avec, par exemple, *7 milliards de voisins* présentée par Emmanuelle Bastide.

En presse papier, *Socialter*, mensuel dédié aux innovations à impact social et environnemental positif, *Society* newsmag nouvelle génération ou encore la revue trimestrielle *Wedemain* qui présente les initiatives technologiques, économiques, énergétiques, médicales, alimentaires et artistiques qui "réinventent le monde" sont d'autres exemples de média qui montrent qu'il est possible d'informer différemment... comme nous le faisons au *Jas* depuis 20 ans. ■

Mettre fin à l'enlèvement administratif

C'est d'actualité, le plan d'action interministériel à la suite des états généraux du travail social veut réorienter le travail social vers le développement social et cherche en conséquence à revaloriser les métiers. C'est une évolution importante comme le souligne Michel Thierry, vice-président du Conseil supérieur du travail social (CSTS) dans son interview pages 18 et 19. Mais il faut aussi s'interroger sur la faisabilité de cette ouverture sur le terrain opérationnel. C'est pourquoi *Le Jas* consacra un dossier le mois prochain aux nouvelles perspectives du travail social dans cette période de grands changements.

"IL Y A PARTOUT DES DÉCLOISONNEMENTS À OPÉRER ENTRE LES MÉTIERS"

Michel Thierry, Vice-président du Conseil supérieur du travail social (CSTS)

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-LOUIS SANCHEZ

Le Jas : Quel bilan tirer de la dernière mandature du CSTS ?

Michel Thierry : LE CSTS a cherché à assurer pleinement son rôle d'éclaireur (place et rôle des usagers des services sociaux, travail social communautaire) et de référent (partage des informations, laïcité, avis déontologiques nombreux).

Le Jas : Le CSTS va assouplir prochainement ses règles de fonctionnement. Pourrait-il jouer un rôle plus important à l'avenir pour renforcer l'impact du travail social sur la société ?

M.T : Oui, c'est nécessaire dans un champ social qui n'échappe pas à une tendance générale à la technocratisation et au gonflement du reporting. Je pense qu'il faut donner plus d'autonomie aux travailleurs sociaux pour leur permettre d'avoir une action plus globale, dans leurs interventions individuelles ou collectives.

Le Jas : Mais alors, ne faut-il pas rapprocher les métiers favoriser cette évolution du sectoriel vers le global ?

M.T : C'est pour moi une évidence depuis les années 80. Il faut parvenir à un large socle commun des formations en travail social, qui porte sur un certain nombre de fondamentaux de sociologie, d'économie, de psychologie, la compréhension du cadre institutionnel et des grandes politiques

publiques sociales. La formation sur la déontologie et sur les méthodologies du travail social relève aussi d'une approche commune. En même temps il faut maintenir des éléments différenciés sur la pédagogie de l'éducation spécialisée, la relation d'aide, l'éveil de la petite enfance, l'économique au quotidien etc...

Le Jas : L'accompagnement social étant de plus en plus axé sur l'éducatif, ne devrait-on aller vers un seul métier sur lequel se grefferaient des formations spécialisées ?

M.T : Je ne suis pas contre, mais le plan d'action sur le travail social a privilégié un scénario plus réaliste en donnant le primat au maintien des filières actuelles, en développant aussi entre les différents programmes de formation des éléments de transversalité et la construction d'un socle commun. Nous sommes aujourd'hui plutôt sur ce schéma-là, mais l'idée d'une formation unique, avec bien sûr des éléments de spécialisation, pour toutes les filières du travail social bac +3 est, personnellement, quelque chose qui ne me semble pas absurde.

Le Jas : Est-ce suffisant alors qu'on sait que la diversité des métiers rend souvent difficile la mise en commun des expériences ?

M.T : C'est vrai, mais je crois que ce qui importe avant tout c'est la direction qui est donnée, or on va déjà dans le sens de la transversalité et ce



© LeJAS

malgré de fortes réactions de rejet. Je pense qu'à trop insister sur des identités qui ont émergé entre 1917-1918, premières écoles du service social et les années 60, on risque finalement de menacer les professions elles-mêmes. Le meilleur remède à la crise identitaire n'est pas de se cristalliser sur des identités trop spécifiques, mais de mettre l'accent sur les missions, les méthodes, la question de la transformation sociale... le tout sans négliger les apports historiques des différentes filières en terme de savoir-faire plus ou moins spécialisés. Je n'ai pas parlé encore des formations de niveau 5, c'est à dire, celles de l'accompagnement au quotidien des personnes en perte d'autonomie. Il y a, là aussi, des progrès à faire dans le décloisonnement. Décloisonnement des conditions d'emploi, d'abord. Je ne vois pas pourquoi des aides à domicile ne pourraient pas être employées dans une maison de retraite, par exemple. Les personnes ayant travaillé à domicile ont une expérience de la relation de la personne âgée différente de celles qui travaillent en établissement et ces dernières ont aussi un savoir à partager en matière de collégialité, de référents, de sécurité, de travail d'équipe. De même lorsqu'on pense qu'il existe encore une "cloison" entre aide-soignante, profession sanitaire, et les professions sociales de niveau 5, là aussi c'est problématique. Il n'y a toujours pas de passerelles organisées et c'est quelque chose qu'il conviendrait de construire.

Le Jas : Vous êtes très ambitieux sur le rôle du travail social. En même temps, aujourd'hui, un

nombre croissant de travailleurs sociaux semble se satisfaire d'un cadre professionnel qui les éloigne du terrain.

M.T : L'enlèvement administratif est une spirale, un cercle vicieux. Il est à la fois regretté, mais il induit en même temps des réflexes de protection qui ne vont pas toujours dans le sens d'une ouverture très large, d'un engagement personnel. Mais il faut aussi reconnaître que nombre de travailleurs sociaux ont pris des initiatives bien au-delà de ce qui correspond à leurs fiches de poste, leurs horaires de travail, etc. Je suis donc quand même optimiste. Si nous arrivons à simplifier les dispositifs, à donner plus de marges d'autonomie aux travailleurs sociaux, si, par ailleurs, il y a une meilleure reconnaissance, y compris statutaire, des travailleurs sociaux, on se donnera les moyens de répondre à ces inquiétudes.

Le Jas : L'Odas milite pour que les travailleurs sociaux tiennent des permanences dans les écoles afin de reconstruire un lien étroit avec les enseignants, les parents... Défendriez-vous ce type de démarche ?

M.T : Cela pourrait être un excellent sujet de réflexion pour le futur Conseil puisque son appellation va devenir le Conseil interministériel du travail social. La fonction interministérielle devrait donc être renforcée. À titre personnel, je pense qu'il s'agirait d'une piste féconde : il faut pouvoir travailler avec les enseignants, les familles, et l'école est un pont formidable. ■

DANEMARK

DOUBLE PEINE POUR LES MIGRANTS ?



Ces dernières semaines, le débat ne cesse de prendre de l'ampleur à Copenhague. Le gouvernement danois a, en effet, déposé un projet de loi visant à permettre la saisie des biens des réfugiés pour financer leur hébergement. Argent liquide et bijoux pourraient être ainsi retirés d'office aux migrants. À l'exception toutefois des alliances et des "objets nécessaires pour maintenir un niveau de vie modeste, comme les montres et les téléphones mobiles", a fait savoir le gouvernement. Un projet qui n'est pas sans rappeler les mesures de spoliation des Juifs par les nazis durant la seconde guerre mondiale. Reste que s'il était adopté, ce texte devrait entrer en vigueur dès le mois de février.

Un projet qui n'est pas sans rappeler les mesures de spoliation des Juifs par les nazis durant la seconde guerre mondiale. Reste que s'il était adopté, ce texte devrait entrer en vigueur dès le mois de février.

PAYS-BAS

LE LOURD PRIX DES BARREAUX



Pour faire face à leurs dépenses de justice, les Pays-Bas ont imaginé une solution radicale: faire payer aux prisonniers et à leur famille les frais de détention des condamnés. Une somme de 16 euros devra être ainsi désormais acquittée pour chaque jour passé en prison, l'ardoise pouvant grimper à 11 680 euros pour deux ans d'enfermement. Le gouvernement néerlandais évalue à plus de 60 millions d'euros le gain qu'il devrait retirer de cette mesure. Cette dernière, qui touche directement les prisonniers et les criminels enfermés en asile psychiatrique, concerne également les parents des mineurs incarcérés.

Le gouvernement néerlandais évalue à plus de 60 millions d'euros le gain qu'il devrait retirer de cette mesure. Cette dernière, qui touche directement les prisonniers et les criminels enfermés en asile psychiatrique, concerne également les parents des mineurs incarcérés.

ÉTATS-UNIS

LES ARMES ONT LEUR CHAÎNE



En ce début d'année 2016, les armes à feu ont désormais leur chaîne de télé-achat aux États-Unis. Baptisée "Gun TV", celle-ci devrait ravir les agités de la gâchette qui pourront, dès le 20 janvier, commander via Internet ou par téléphone les armes qui leur seront présentées sur petit écran. Les initiateurs californiens de ce projet se veulent toutefois rassurants: les armes ne seront pas livrées directement chez les acheteurs mais chez leur détaillant agréé le plus proche. Une initiative pour le moins désarmante à l'heure où le Président américain tente de défendre son nouveau plan pour mieux encadrer l'accès aux armes à feu Outre-Atlantique.

SÉNÉGAL

BURKA INTERDITE

Après le Cameroun et le Tchad, c'est au tour du Sénégal d'interdire aux femmes de porter la burqa. Une décision qui s'explique par la crainte face à la montée islamiste dans le pays, et en particulier l'extension des militants du groupe Boko Haram au nord-est du Nigéria. Si le Sénégal reste aujourd'hui un pays à 95 % musulman, le voile intégral "ne correspond pas à notre conception de l'Islam", a expliqué son président, Macky Sall (photo).



PORTO RICO

UNE ÎLE AU BORD DE LA NOYADE

Depuis le 1^{er} janvier, l'île de Porto Rico est au bord de la faillite. Économiquement asphyxié, le pays n'est pas en mesure de rembourser près d'un milliard de dollars d'obligations émises en sa faveur par de nombreux organismes publics ou bancaires. Au point d'inquiéter ses créanciers qui ont annoncé leur intention d'engager des poursuites judiciaires pour faire saisir les biens publics portoricains. Dans cette île, plus connue sous le nom de "51^e État américain", une évolution à la Grecque semble se profiler. Au détriment de ses trois millions et demi d'habitants.

CHINE

LES VIOLENCES CONJUGALES ENFIN ILLÉGALES

Le parlement chinois a adopté, le 27 décembre dernier, une loi interdisant enfin toute forme de violence conjugale, que celle-ci soit physique ou psychique. Ce texte concerne non seulement les couples mariés mais également les familles et les concubins. Une avancée notable dans ce pays de tradition patriarcale qui considérait encore, il y a quelques années, que la violence du conjoint ne constituait pas une raison suffisante pour pouvoir divorcer. Selon la Fédération des femmes de Chine, un quart des femmes chinoises mariées sont aujourd'hui victimes de violence conjugale.



© DR

INDE

L'ÉDUCATION CONTRE LA MALNUTRITION



© DR

Si la sous-nutrition en Inde touchait, en 2006, 48 % des enfants âgés de moins de 5 ans, elle concerne aujourd'hui encore 39 % d'entre eux, selon le dernier rapport de l'institut américain International Food Policy Research Institute (IFPRI). Comme, dans le monde, ce taux se situe en moyenne autour des 24 %, d'importants progrès restent encore à faire. Le gouvernement a décidé de déployer des efforts considérables pour éduquer les mères à l'alimentation et à l'hygiène. Car l'heure est désormais à l'urgence. La malnutrition pourrait en effet coûter 46 milliards de dollars à l'Inde d'ici 2030 selon l'ONG britannique Save the Children.

Le gouvernement a décidé de déployer des efforts considérables pour éduquer les mères à l'alimentation et à l'hygiène. Car l'heure est désormais à l'urgence. La malnutrition pourrait en effet coûter 46 milliards de dollars à l'Inde d'ici 2030 selon l'ONG britannique Save the Children.

ESPAGNE

LES ÉNERGIES VERTES VOIENT ROUGE

Panique en Espagne depuis que le groupe Abengoa, fleuron des énergies renouvelables, s'est déclaré en pré-dépôt de bilan il y a quelques semaines. En un an, sa valeur boursière est passée de plus de 4 milliards d'euros à moins de 500 millions aujourd'hui. De plus, les banques viennent de déclarer qu'elles ne débloqueraient pas de nouveaux fonds tant qu'elles ne connaîtront pas le montant exact de la dette de l'entreprise. Une dette qui, selon les spécialistes, pourrait dépasser les 25 milliards, au lieu des 8,9 officiellement annoncés. Outre une catastrophe du côté des suppressions d'emploi, la mort de ce groupe marquerait la plus importante faillite de l'histoire espagnole, mais aussi de la croissance verte dans le monde.



© DR

GUYANE

JEUNESSE SUICIDAIRE



Avec ses quelque 7 000 kilomètres qui la sépa-

rent de la métropole, la Guyane reste un territoire français mal connu. Dans ce département ultra-marin, qui compte une population totale de plus de 250 000 habitants, on dénombre une minorité d'environ 10 000 jeunes amérindiens. Des jeunes qui, depuis quelques années, s'avèrent victimes d'une véritable "épidémie de suicide", alerte un récent rapport parlementaire remis à la ministre de l'Outre-mer. Perdus entre modernité et modes de vie traditionnels, ces jeunes se suicident en effet 8 à 10 fois plus que la moyenne des Guyanais. En cause, l'absence d'infrastructures élémentaires comme l'eau et l'électricité mais aussi de services essentiels comme la santé ainsi que le fléau de l'alcoolisme et des violences interfamiliales.

ISLANDE

AU PAYS DES COURANTS VERTS



Point de pétrole ni de charbon sur la terre de glace. Aussi

les Islandais ont-ils fait le pari, depuis déjà plusieurs années, de miser sur la géothermie et leur potentiel hydroélectrique pour avancer dans la voie des énergies vertes. En récupérant la chaleur souterraine et les eaux de la fonte des glaces, le pays affiche un taux exemplaire d'électricité renouvelable pour alimenter sa production : près de 90 % à ce jour ! Et l'Islande vient de se fixer un nouvel objectif : atteindre les 100 % d'énergies vertes à l'horizon 2050 en abandonnant définitivement le pétrole dans les transports.

Les solutions Edenred FACILITENT LE QUOTIDIEN DE VOS CITOYENS

Modernisez vos politiques d'action sociale



+ simple et sécurisé
pour vous

- Affectation et pilotage précis des aides attribuées
- Maîtrise et suivi des budgets
- Lisibilité des actions engagées

+ simple et sécurisé
pour vos bénéficiaires

- Aide personnalisée et non discriminante
- Réponse à des besoins variés : biens de première nécessité, services à la personne
- Dispositifs sûrs et efficaces

CONTACTEZ-NOUS AU

0 810 795 795

Service 0,06 € / min
+ prix appel

OU SUR www.edenred.fr

ÉDITO

Par Nathalie Levray

Contrat social

Les préoccupations intergénérationnelles envahissent le domaine social et médico-social. Quel sens et quel contenu ? Familiale, la génération s'attache au lien de parenté. Démographique, elle désigne la cohorte des natifs de la même année. Sociale, elle classe ceux qui ont vécu les mêmes périodes, les trente Glorieuses ou l'ordinateur individuel. Historique, elle signale les contemporains de la dernière guerre ou de mai 1968. Et l'intergénérationnel ? Un lien entre différents types de générations, un lien à l'intérieur de chacune d'elles dans un contexte économique et social, juridique et moral.

S'il sert à vivre ensemble, l'intergénérationnel intervient aussi dans la transmission des valeurs, des mémoires, des rites, des comportements, des savoirs, etc. De tout temps les sociétés ont été multi générationnelles, aujourd'hui plus qu'avant. Peut-être moins que demain. Progrès de la médecine. Cinq générations ne sont plus rares, avec la plus ancienne souvent très dépendante. Notre société connaît des liens familiaux plus distendus, des rapports aux aînés différents, plus individualisés. Chacun chez soi. Ou en maison. Le sujet en est plus prégnant.

Deux enjeux pour ne pas menacer les équilibres sociaux : réussir la cohabitation et accepter la diversité dans le respect des vécus. Les pratiques des réseaux viennent rappeler qu'il n'y a pas d'intergénérationnel sans solidarité, sans reconnaissance de l'autre, sans réciprocité. Ça s'invente et ça s'apprend. Ça exige un nouveau contrat social.

Ce cahier en est le témoin.



SOMMAIRE

Une grande famille inventée : la maison au cœur de la vie24

Stimule t'Oie : une occasion de fou rire intergénérationnel.....25

Centres sociaux, les séniors vus comme une ressource.....26

Une maison d'assistantes maternelles dans un établissement pour personnes âgées27

De quelles réalités, l'intergénérationnel est-il le reflet ?28

Temps-Livres : le plaisir de la lecture partagé entre seniors et pré-adolescents.....29

UNE GRANDE FAMILLE INVENTÉE : LA MAISON AU CŒUR DE LA VIE

Dans le Cher, le Centre Intergénération ADMR propose un multi-accueil pour les enfants jusqu'à six ans, et un hébergement des personnes âgées. Le Pass-âge fait le lien.

Au Centre Intergénération de Belleville-sur-Loire (18), le même bâtiment accueille les douze bambins du pôle Enfance et les quatorze résidents, temporaires et permanents, de la résidence "le Crot Fleuri". Un projet ADMR "pour que les enfants fassent l'apprentissage d'un regard bienveillant sur les personnes âgées et que les aînés apprécient la gaieté et le mouvement apportés par les petits", explique Christine Bellanger, présidente de l'association locale.

Pour autant, "c'est parfois compliqué de faire correspondre les temps des petits avec celui des seniors, et de s'adapter aux contraintes réglementaires de chaque secteur", analyse Véronique Pluchet, responsable de l'hébergement pour personnes âgées. Pas de visites des anciens à la crèche par exemple.

RENCONTRE ENTRE LES ÂGES

Fort heureusement, le Centre Intergénération et ses équipes savent surmonter ces obstacles. La configuration du bâtiment est un atout : deux ailes séparées où chaque secteur suit son fonctionnement propre et le "pass-âge" entre les deux. L'endroit des petits bonjours du matin et des rencontres. Tous les jours, les enfants viennent y chanter. "Au début les personnes âgées assistaient à ce moment, aujourd'hui elles participent et proposent des chansons", note Béatrice Lafleur, responsable du multi-accueil. Goûters hebdomadaires, fêtes d'anniversaire "pour aider les enfants à comprendre qu'on grandit",



L'INTÉRÊT DE LA PRATIQUE

- Une place d'adulte retrouvée et une connexion générationnelle
- Lutte contre l'individualisme et l'isolement
- Un bâtiment multifonctionnel et ouvert sur l'extérieur

ainsi que promenades sont organisées. "L'occasion de côtoyer des papis et mamies", précise Patricia Marquet, présidente de l'association Côté Enfant. Chacun nomme l'autre par son prénom, et des affinités apparaissent entre les bouts de chou et les anciens. "Comme une grande famille !", s'exclame Mme Augustine. La toile se tisse. Plus encore avec les ateliers de création ou de découverte, ouverts aux familles des résidents et des enfants.

"Les familles des enfants n'ont pas toujours leur parentèle à proximité, ces temps communs viennent combler un manque", témoigne Béatrice Lafleur. Le bénéfice est partagé. "Les personnes âgées sont apaisées et parlent entre elles des enfants, cela crée du lien", constate Véronique Pluchet. En présence d'un petit, elles reprennent une position d'adulte. Les enfants apprennent la différence et le respect de l'autre. "Dans une société individualiste, ce mélange lutte contre l'isolement", souligne la responsable du multi-accueil. La prochaine étape ? Incrire l'action dans le temps pour que l'intergénérationnel passe à la phase du "transmettre". L'accueil permanent devrait faciliter ce projet.



ADMR

Contact : www.admr.org
01 44 65 55 55

STIMULE T'OIE : UNE OCCASION DE FOU RIRE INTERGÉNÉRATIONNEL

L'équipe jeunesse de la Croix-Rouge de Luçon a créé un jeu, largement diffusé, pour animer des après-midi de rencontres avec les aînés.

Ca bouge à la Croix-Rouge française ! Les jeunes sont engagés pour développer les échanges entre générations et favoriser la rencontre entre publics différents. La déclaration Jeunesse de la Croix-Rouge française de 2010 en exprime noir sur blanc l'objectif : "faire tomber les clichés et combattre les préjugés de toute nature". L'équipe jeunesse de la Croix-Rouge de Luçon, en Vendée, est passée de la parole aux actes. Pour animer un temps d'échanges avec les personnes âgées dépendantes ou les personnes en situation de handicap tout en stimulant leur mémoire, ils ont créé – avec l'aide de la direction du bénévole et de la jeunesse – le jeu Stimule t'Oie. Non contents de cette invention, ils partagent ce support d'animation intergénérationnelle avec les autres bénévoles jeunes et l'ensemble des acteurs de la Croix-Rouge.

LUDIQUE ET INTERACTIF

Un manuel d'utilisation et un CD Rom sont ainsi mis à disposition de ceux qui ont envie de tester le jeu. Son principe est simple comme... le jeu de l'oie. Les joueurs-oies se rendent au marché. "À cause d'une crise économique, leur porte monnaie est un peu vide !" Pour le remplir ? Elles effectuent des missions sur le chemin du marché. Chaque mission fait appel à une activité stimulant le toucher ou l'odorat, ou propose au joueur-oie une petite prestation de mime, de chant, etc. À chaque succès, il remporte un billet de 5



© CRF/Dieter Pazery

"Stimulo". À la fin du jeu, le joueur-oie avec le plus grand nombre de billets remporte la partie. Pas besoin d'être âgés ou handicapés pour jouer, tout le monde peut s'asseoir autour de la table de jeu. Céline rapporte que "le jeu apporte un moment de convivialité et d'échanges, mais surtout du plaisir, des fous rires et de bonnes surprises face aux comportements des personnes, qui nous étonnent à chaque animation !". Mais avant de jouer, il faut fabriquer le support et les éléments du jeu.

L'INTÉRÊT DE LA PRATIQUE

- Promotion de l'action bénévole des jeunes
- Stimulation des sens de la personne dépendante
- Support ludique et interactif

Une autre bonne occasion pour fédérer d'autres... générations et préparer en commun qui, le sac aux odeurs, qui, le sac aux touches, les cartes, le plateau, les Stimulo, etc.

Le jeu Stimule t'Oie est le prétexte à la rencontre entre une jeunesse actrice de son engagement bénévole, les personnes âgées ou en situation de handicap. Pauline retient la "complicité" qui s'installe et relève que les structures d'accueil de ces publics sont très en demande de ces "activités qui stimulent les différents sens des participants". L'action participe au maintien de l'autonomie des personnes. Philosophe, Jacques Salomé rappelle que "vieillir ensemble, ce n'est pas ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années."

CENTRES SOCIAUX : LES SÉNIORS VUS COMME UNE RESSOURCE

À Coulounieix-Chamiers, des seniors bénévoles initient de jeunes mineurs à l'intergénérationnel en les accompagnant au domicile des personnes âgées.



© FCSF

Le monde change. Demain, une personne sur trois sera âgée de plus de 60 ans et notre société voit désormais cohabiter simultanément cinq générations. “Les centres sociaux ont une responsabilité nationale à prendre en compte ce nouvel enjeu de société”, explique Frédéric Moreau, chargé de mission à la FCSF. L’alternative est assez claire : profiter de ce patrimoine humain dynamique avec des 60 – 75 ans alertes, ou laisser passer. Depuis les années 2000, la Fédération des centres sociaux de France a relevé le défi : “les seniors sont une ressource et non une charge”. Les orientations des centres sociaux intègrent un axe de travail sur la question du vieillissement. Grâce au partenariat construit avec la Fondation de France, la Cnav et les Carsat (10

régions et 152 territoires pilotes fin 2014), et la CCMSA (100 centres sociaux conventionnés), des pratiques significatives ont émergé. Le développement social local inscrit les personnes vieillissantes dans l’échange social et apporte des réponses adaptées au développement de relations et des solidarités entre les âges (bienvieillir.centres-sociaux.fr).

TROIS GÉNÉRATIONS CONCERNÉES

À Coulounieix-Chamiers en Dordogne, le centre social Saint-Exupéry a mis sur pieds et anime depuis cinq ans le projet “Jobs d’été : liens intergénérationnels”. Au commencement, un quart de la population de plus de 65 ans, des personnes âgées dans un grand isolement pendant la période estivale et

de jeunes mineurs inactifs. Et s’ils se rencontreraient ? Les pôles Seniors et Jeunes du centre social mettent en commun leur expertise et leur volonté. Des partenaires sont associés : l’Ehpad local Jean Gallet, l’association d’aide à domicile locale (ACADVS), l’association de téléassistance Cassiopea, le centre communal d’action sociale et la bibliothèque municipale François Rabelais. Pendant les deux mois d’été, douze jeunes, accompagnés par des seniors bénévoles, participent aux animations de vie sociale et rendent des services gratuits au domicile des personnes âgées.

L’action est développée dans un projet global “personnes âgées” piloté par le Comité Mieux Vivre Ensemble à l’échelle de la commune. Ce qui favorise le partage de valeurs partenariales. L’implication du centre social apporte une plus-value dans l’animation du réseau et de la plateforme partenariale territorialisée. Quant aux jeunes, ils sont reconnus par les partenaires qui les font participer à leurs actions : plan canicule du CCAS, suivi téléphonique ou visite à domicile de la téléassistance, animation d’ateliers gérontologiques.

L’INTÉRÊT DE LA PRATIQUE

- Développement de relations et des solidarités entre les générations
- Évolution des représentations sur les retraités et les jeunes



FCSF

Contact : www.centres-sociaux.fr
Tél. : 01 53 09 96 16

UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES DANS UN ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES

Un Ehpad, adhérent de la Fehap, lutte contre le sentiment de relégation des personnes âgées par une démarche de promotion de l'intergénérationnel.

“Je ne veux pas vivre dans un établissement, il n'y a que des vieux là-bas !” Au moment de quitter leur domicile, nombre de personnes âgées prononcent cette phrase qui fait plutôt sourire leurs proches. C'est que l'évidence du propos traduit bien le concept : dans les Ehpad, les personnes âgées. Un autre parti-pris a été porté par la direction de la résidence l'Archipel à Duclair (76) : faire venir les petits enfants et leurs parents au cœur de l'établissement. À l'origine, raconte son directeur, Jean-Yves Dayt, “le sourire radieux d'une pensionnaire habituellement taciturne”, à la vue du bébé d'une professionnelle. “Je me suis dit qu'il y avait sûrement quelque chose à faire.”

DE LA VIE DANS L'EHPAD

Une Maison d'assistantes maternelles (Mam) est alors installée au rez-de-chaussée de l'Ehpad, et le jardin aménagé avec des jeux d'enfants est conçu comme un espace partagé. “Nous voulions dépasser la simple ouverture sur la cité : faire entrer la vie du dehors dans l'établissement”. Pour Mme F., pensionnaire, le pari est gagné : “quand les parents amènent et viennent chercher les bébés, ça fait des aller et venue comme dans un lieu de vie.” L'enjeu est important : changer le regard extérieur sur le vieillissement et améliorer l'image des Ehpad. “La première vision en arrivant, ce sont les enfants, se réjouit le directeur, on brouille les



Les résidents passent devant la Maison d'assistantes maternelles accéder à la salle d'animation

pistes”. La famille F. souligne le bien qu'en retirent leurs parents : “Cela leur rappelle quand ils ont eu leurs enfants”. Outre les coucous et les sourires, des activités communes sont organisées par les animatrices et les assistantes maternelles : peinture à quatre mains et exposition des œuvres, ou lecture de contes. Grâce à ce lien social intergénérationnel et à un environnement vivant, le bien-être des résidents gagne en qualité.

QUATRE BERCEAUX POUR LE PERSONNEL

Quelques réticences ont dû être levées lors de la présentation du projet, mais le projet a commencé à essaimer, notamment parmi les autres établissements gérés par la Fondation des Caisses d'Épargne pour la solidarité. “Cette mixité des populations et le

flux de vie dans l'Ehpad favorisent le consentement des personnes”, constate Jean-Yves Dayt. “Le bénéfice managérial du projet n'est pas négligeable non plus”, poursuit-il. Quatre berceaux de la Mam sont ainsi réservés en priorité au personnel. Ce qui satisfait les résidents : “C'est pratique pour les employés. Ça aurait été bien à notre époque quand il fallait faire 20 km pour faire garder les enfants”.

L'INTÉRÊT DE LA PRATIQUE

- Mixité des populations et rencontre multi-générationnelle
- Ouverture de l'établissement et insertion des résidents dans la cité
- Décloisonnement des institutions et affirmation du sens de l'action sociale

DE QUELLES RÉALITÉS, L'INTERGÉNÉRATIONNEL EST-IL LE REFLET ?

La Fédération nationale Adepape voit le fil rouge de son action dans les relations entre les différentes générations qui composent le réseau.



© DR

Parler d'intergénérationnel à la Fédération nationale des Adepape, c'est d'abord se soucier de la représentation, dans chaque association départementale, de l'ensemble des générations. Le critère est, là, plutôt démographique, la génération étant assimilée à une classe d'âge. Le sujet est sensible. Jean-Marie Muller, son président, se souvient avoir constaté avec angoisse, dans les années 90, l'absence de relève. "Sous l'effet des trente Glorieuses et du sentiment dominant de satisfaction, analyse-t-il, le besoin et l'envie de prendre le relais ont manqué à cette tranche d'âge". Ce saut de génération marque encore aujourd'hui le réseau, avec peu

de participants entre 40 et 55 ans. "Heureusement, la mobilisation des trentenaires est forte aujourd'hui, poussés par de nouvelles difficultés et conscients des bagarres à mener", poursuit-il. L'arrivée de jeunes bouscule parfois les habitudes et les jeux de pouvoir au sein d'associations matures, voire ronronnantes. "Au delà des discours, il faut veiller à ce que les anciens accueillent correctement les nouveaux adhérents désireux de s'investir". L'équation est délicate : transmettre les compétences et les expériences accumulées tout en intégrant les nouvelles capacités et caractéristiques de ceux qui construisent la société de demain. L'accueil est en passe d'être

dépassé : deux trentenaires ont été élus au conseil d'administration de la fédération.

UNE SIGNIFICATION SOCIÉTALE

"L'intergénérationnel n'est pas seulement une question d'âge", souligne Jean-Marie Muller. Sa signification sociale ne peut pas être laissée de côté. "Pour réussir, il faut tenir compte du vécu de chaque génération". L'enjeu est de faire cohabiter au sein des associations des personnes dont la situation juridique et la condition ont évolué au fil des politiques sociales. Le statut des enfants de l'Assistance publique, des pupilles de l'État, des enfants admis en protection de l'enfance ou, désormais, des accueillis en protection de l'enfance influent sur leur réalité quotidienne et leurs revendications. "L'intergénérationnel, c'est aussi adapter l'action de la fédération et des associations aux mutations de la société", pour se retrouver sur un fondement commun. À cet égard, le projet associatif prend tout son sens. "Pour tous les jeunes, d'hier, d'aujourd'hui et de demain, le moment crucial est le passage de la majorité, identifie Jean-Marie Muller. Hier, la question des origines prévalait. Actuellement, c'est l'installation dans la vie d'adulte". La constante, explique-t-il, c'est la solitude à ce moment charnière. Et, selon lui, c'est ce point qu'il faut travailler : "reconnaître la similitude, à travers les générations, des vécus au moment de la sortie de la protection de l'enfance".



FNADEPAPE

Contact : www.fnadepape.org
Tél. : 03 83 29 91 81

TEMPS-LIVRES : LE PLAISIR DE LA LECTURE PARTAGÉ ENTRE SENIORS ET PRÉ-ADOLESCENTS

Le livre est utilisé comme objet transitionnel pour engager l'échange intergénérationnel. L'enjeu est de conserver l'habitude de lecture ou d'apprendre à mieux lire.

L'adolescence fatale à la lecture ? Une étude publiée en 2010 par le ministère de la Culture semble l'indiquer : de 33,5 % à 11 ans, le taux de lecteurs dégringole à 9 % à 17 ans ! Si l'arrivée des écrans en tout genre pourrait aujourd'hui être incriminée, un rapport du Haut conseil à l'éducation de 1999 relevait déjà un taux de 15 % d'élèves en difficultés de lecture à leur entrée en 6^e. Et ces chiffres ne se sont pas améliorés. 14 % des 750 000 jeunes de 17 ans évalués au cours de la Journée Défense et Citoyenneté 2014 ne savent pas comprendre le texte qu'ils déchiffrent, et 4 % sont en situation d'illettrisme. Un défi qui dépasse le stade de l'adolescence.

LIRE À VOIX HAUTE

L'association "Lire et faire lire", programme de la Ligue de l'enseignement et de l'Union nationale des associations familiales qui mobilise 17 000 lecteurs bénévoles auprès d'enfants dans toute la France, a décidé de développer la lecture avec les pré-adolescents. Son projet "Temps livres", lauréat de "La France s'engage" en mars 2015, propose aux jeunes des premières années du collège de partager le plaisir de la lecture avec des bénévoles seniors, lecteurs de littérature jeunesse. Laurent Piolatto, délégué général, y détecte deux enjeux. Le premier est de "ne pas déshabituer le jeune de la lecture". L'activité, gratuite et basée sur le volontariat, consiste en des séances de lecture à voix haute



© Benoît Dehuissier

d'une demi-heure pour 5 pré-adolescents. Organisés dans le cadre du collège, des centres de loisirs, des bibliothèques, etc., les ateliers sont réguliers. Se noue une relation de confiance et de partage dans un cadre bienveillant. "Lire à voix haute est innovant auprès de ce public comme pratique de lecture - loisirs. Elle permet de maintenir la fréquentation du livre à une étape cruciale d'autonomisation des pratiques culturelles".

MIEUX LIRE

Mais pour lire, encore faut-il savoir lire et comprendre ce qu'on lit. Le second enjeu est ainsi "d'apprendre à mieux lire". Le réseau "participe, très modestement, à l'effort éducatif" pour lutter contre le facteur d'exclusion sociale qu'est la non maîtrise du lire.

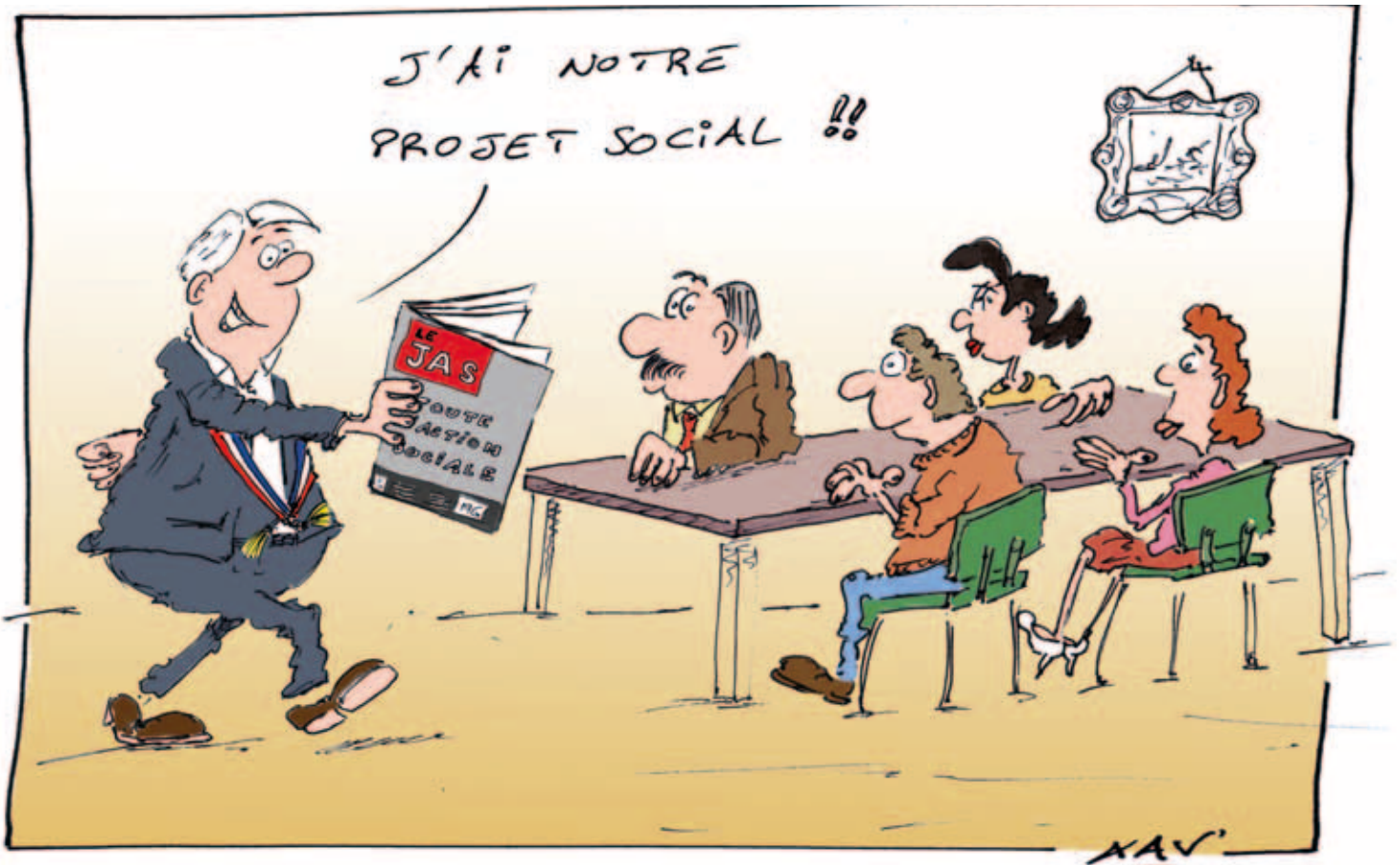
Il s'agit de remettre les pré-adolescents en difficulté de lecture sur le chemin de l'apprentissage.

Le projet, expérimenté dans huit régions en 2015, sera déployé au cours des deux prochaines années en concertation avec les partenaires éducatifs. Les bénévoles lecteurs seniors sont formés à ce nouveau public, découvrent la richesse de la littérature jeunesse et expérimenteront un support plus familier aux jeunes générations : le numérique.

L'INTÉRÊT DE LA PRATIQUE

- Des seniors bénévoles à la rencontre des préadolescents
- Une association dans le parcours éducatif
- Un angle innovant pour intervenir auprès des jeunes

Pour suivre l'actualité avec un regard sans concession, abonnez-vous au JAS!



■ Oui, je m'abonne pour 1 an au Journal de l'Action Sociale à titre personnel au tarif exceptionnel de 50 euros TTC au lieu de 75 euros

Je règle par: Chèque ci-joint à l'ordre du Journal de l'Action Sociale
 Virement bancaire à réception de facture

Vous voulez recevoir le JAS chez vous!

Nous vous proposons un abonnement au tarif exceptionnel de 50 euros TTC, au lieu de 75 euros.

ADRESSE DE LIVRAISON

Nom/Prénom:

Adresse:

Code postal: [] [] [] [] [] Ville:

e-mail:

Téléphone:

Pour notre information (facultatif):

Organisme:

Fonction:

21 janvier 2016

8^e DÉBAT OCIRP AUTONOMIE

Maison de la Radio | Paris | Studio 104

8h30 - 14h

QUESTIONS DE **PRIORITÉ**
QUESTION DE **DIGNITÉ**



INSCRIPTION
GRATUITE
ocirp.fr

Perte d'autonomie: quelles politiques, quels financements ?

Débat en présence
de Laurence Rossignol et Luc Ferry

Le Monde



OCIRP

unis par excellence

"COUP DE JEUNE" POUR LES ORDONNANCES PATHOS

Mieux connaître les personnes âgées accueillies en établissements et aider ces derniers à mieux répondre aux besoins de leurs résidents sont deux des principales missions de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). À son initiative, plusieurs travaux sont en cours. L'un d'entre eux concerne l'outil Pathos, qui permet d'évaluer la charge en soins des résidents d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et d'unités de soins de longue durée (USLD).

PAR GARANCE CHESNÉ

"A u cours des dix dernières années, les connaissances et les pratiques médicales ont considérablement évolué. Même si des recommandations annuelles ont permis d'adapter le codage des données Pathos en tenant compte de ces évolutions, les ordonnances qui décrivent les soins requis pour chaque pathologie, ainsi que l'algorithme de calcul, n'ont jamais été réexaminés depuis leur création. Une actualisation était indispensable, comme l'a recommandé dans son rapport le professeur Novella⁽¹⁾", assure le docteur Yannick Éon, conseiller médical à la CNSA et médecin en ARS. Il a copiloté, ces deux dernières années, le projet de réécriture des ordonnances, en collaboration avec cinq médecins gériatres et quinze professionnels paramédicaux issus du secteur hospitalier ou médico-social.

Ces ordonnances définissent les soins requis pour des situations croisant une cinquantaine de pathologies (insuffisance cardiaque, épilepsie, escarres...) avec onze profils de soins, de la surveillance



© Jean-Marie Heidinger/CNSA

quotidienne à l'absence de surveillance. Sur les 240 ordonnances d'origines, seules 208 servaient au codage et donc à la réalisation des coupes Pathos effectuées au minimum tous les cinq ans par les établissements lors du renouvellement de leur convention tripartite. À l'issue d'un travail de sélection et de regroupement, 169 ordonnances ont finalement été retenues alors que des nouvelles, portant sur la prévention, ont été créées pour répondre à des situations à risque identifiées. "Nous

avons apporté des précisions sur certaines pathologies, détaillé des interventions comme la rééducation, mais également élargi la palette des professionnels dont l'intervention est nécessaire, à l'instar de la diététicienne", souligne le docteur Éon.

À l'épreuve de la pratique

Ces "ordonnances tests" sont ensuite confrontées avec la réalité du terrain. Une étude a été lancée auprès de 200 Ehpad volontaires, chacun recevant dix ordonnances

différentes, chaque ordonnance étant elle-même soumise à dix établissements. "Il s'agissait de vérifier que le temps d'intervention préconisé pour chaque acte requis par les ordonnances correspondait au temps effectivement nécessaire au personnel soignant pour préparer et réaliser les actes requis", précise Anne-Sophie Bourrel, médecin coordonnateur dans une USLD de Toulouse rattachée à un hôpital psychiatrique. "Les temps de diagnostic, d'analyse, de préparation, de soin ont été évalués en équipe pluridisciplinaire, idéalement avec l'ensemble des soignants concernés. Certains actes plus complexes ont même été minutés en situation". Pour Jean-Paul Boiteux, médecin coordonnateur dans un Ehpad privé à Évreux, ce travail, bien que contraignant, a eu des vertus pour l'établissement. "La grille Pathos n'est pas toujours bien connue des infirmières. La participation à l'étude a été l'occasion d'expliquer le codage, de les interpeller sur certaines pathologies. Si globalement nous étions dans les temps préconisés, le nombre croissant d'actes très techniques, plus longs et compliqués, nous a aussi amené à réfléchir à nos pratiques et à notre organisation". Quelques limites ont également été pointées : difficultés à réunir les équipes pluridisciplinaires, décalage entre l'échantillon des ordonnances soumises aux établissements et les situations rencontrées in situ...

Quelle valorisation financière ?

Une seconde étude démarre début 2016 avec une trentaine d'Ehpad. Pendant une semaine,

des évaluateurs se déplaceront sur site pour comparer les actes requis par chaque ordonnance révisée avec ce qui est aujourd'hui réellement réalisé ou ce que le médecin coordonnateur souhaiterait qu'il soit fait. Car, comme le fait remarquer Catherine Nicot, médecin coordonnateur dans un Ehpad public d'Ardèche, les ressources en professionnels ne sont pas toujours à la hauteur des ambitions : "En Ardèche, nous avons du mal à trouver des kinésithérapeutes". Et Jean-Paul Boiteux de renchérissement : "Sur nos 92 résidents, les trois quarts ont des troubles cognitifs et nous ne disposons d'une psychologue qu'à peine à mi-temps". Il était cependant essentiel pour la CNSA que les ordonnances soient d'abord conçues en tenant compte du soin requis. Les résultats des études en cours permettront d'affiner cette rédaction initiale, puis les ordonnances seront soumises à l'avis du Collège national professionnel de gériatrie. Restera alors à évaluer le coût horaire de chaque ordonnance, puis à définir les règles et le périmètre de valorisation financière.

Ce chantier prend toute son importance au moment où se prépare la réforme de la tarification en Ehpad dans un contexte budgétaire qui, bien que contraint, doit permettre de poursuivre l'effort significatif de médicalisation engagé depuis 2008. ■

⁽¹⁾ Le professeur Jean-Luc Novella a présidé le Comité scientifique des référentiels AGGIR et PATHOS, instauré en 2011 pour organiser l'évolution des référentiels

ACTUALITÉ

UN DEUXIÈME SCHÉMA HANDICAPS RARES

Un nouveau schéma national d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares a été arrêté pour la période 2014-2018. Il s'inscrit dans une logique de continuité des parcours de vie et de participation de la personne et donne la priorité à une meilleure prise en compte de l'entourage dans le partage des savoirs et l'accompagnement. Ce nouveau schéma s'appuie notamment sur les préconisations émanant du rapport de Denis Piveteau "Zéro sans solution". Il est consultable sur le site de la CNSA : www.cnsa.fr

ADOPTION DE LA LOI D'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT

La loi "ASV" a été publiée au *Journal officiel* du 29 décembre. Dans l'attente des premiers décrets d'application, la CNSA a anticipé certaines mesures. Elle a notamment accompagné la préfiguration de la conférence des financeurs et lancé le portail pour-les-personnes-agees.gouv.fr. Financée par la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa), la loi ASV élargit les compétences de la Caisse et ouvre de nombreux chantiers qu'elle mettra en œuvre avec ses partenaires concernant notamment les nouveaux concours versés aux départements, la réforme de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa), l'aide aux aidants, ou encore le soutien aux résidences autonomie (ex : logements-foyers).

APPELS À PROJETS THÉMATIQUES 2015 : 19 PROJETS RETENUS

Dans le cadre de la loi ASV, dix-neuf projets innovants vont bénéficier d'un financement supplémentaire de la CNSA pour un montant global de 1,6 million d'euros. Neuf d'entre eux facilitent l'accès aux dispositifs d'aide pour les proches aidants, notamment grâce aux nouvelles technologies, et expérimentent des formations à distance adaptées à leurs besoins. Les dix autres visent à identifier de bonnes pratiques de distribution, de recyclage ou de mise à disposition d'aides techniques dans une dynamique de développement durable.

LE MADE IN FRANCE AURA-T-IL UN AVENIR ?

La crise de l'emploi que traverse le pays trouve en partie ses racines dans la désindustrialisation. Mais est-il encore possible de produire en France ? Est-ce économiquement viable ? C'est ce que tentent de démontrer de jeunes entrepreneurs en se lançant dans le *Made in France*. À l'heure où la marque "France" reprend des couleurs, ce pari peut se révéler gagnant... si tout le monde s'y met comme nous le faisons ce mois-ci.

Mais rien de durable ne se fera sans une remise en cause du traité sur le commerce mondial (Tafta) qui menace dangereusement les productions françaises.

PAR SÉVERINE CATTIAUX

Les produits Made in France ont-ils de nouveau la cote ? "C'est dans l'air, constate Fabienne Delaye, fondatrice de MIF Expo, le salon du *Made in France*. C'est comme le bio, au début les gens étaient peu nombreux à en acheter, et puis le mouvement a pris". Une récente enquête Atol-Ifop sur le sujet assurait que près de 7 Français sur 10 étaient disposés à payer "plus cher" un produit fabriqué sur le territoire. Et il y a d'autres motivations dans l'acte d'acheter Français. "Certains le font par patriotisme, d'autres pour des raisons écologiques, pour préserver les savoir-faire, pour lutter contre la désindustrialisation, pour soutenir l'emploi ou... pour toutes ces raisons à la fois !", analyse Charles Huet, auteur du "Guide des produits made in emplois" et cofondateur de la Fédération indépendante du *Made in France*, née en septembre 2015.

LE MADE IN FRANCE (RE)DEVIENT "Vendeur"

En 2009, on ne donnait pas cher de l'avenir de la centrale d'achat, la Camif



Emery Jacquillat, président directeur général de la Camif - Matelsom

qui s'est pourtant relevée grâce au Made in France. Émery Jacquillat, président directeur général de Camif-Matelsom, a réorienté le catalogue sur des produits essentiellement fabriqués en France et a réduit l'offre au seul secteur du mobilier. Une mesure radicale qui a permis de sauver 55 emplois. Cela reste mince au regard des 800 emplois occupés avant la faillite, mais la démarche a aussi profité aux fabricants français de meubles qui

ont vu leurs carnets de commandes s'étoffer. Aujourd'hui, 70 % du chiffre d'affaires de la Camif est réalisé grâce aux produits fabriqués en France et le groupe joue la carte de la proximité pour ses fournisseurs. Elle organise même pour ses clients historiques, un "tour de France des fournisseurs".

Désormais, le *Made in France* est une option sérieusement étudiée par les entreprises. Ainsi, en Haute-Savoie, la



© DR

Le premier "thé maison" de Scop-TI a été baptisé 1336.

start-up Evolution Consulting, labellisée "Jeune entreprise innovante", vient de lancer "Inetis", un mini traceur GPS dont la conception et fabrication sont à 90% française (une seule pièce vient de l'étranger). François Foschia, cogérant d'Evolution Consulting commente : "Il fallait une qualité irréprochable aux boîtiers qui intègrent notre traceur GPS, et ce n'est pas plus coûteux !"

JOUER LA CARTE BLEU BLANC ROUGE

Comme tous les secteurs de l'industrie en France, celle du jouet a perdu beaucoup de ses forces vives. "Nous étions environ 200 fabricants, dans les années 1990, nous ne sommes plus que 20. L'industrie du jouet en France ne représente plus que 900 emplois", regrette Alain Ingberg, ancien dirigeant des jouets de l'usine Meccano (toujours active et implantée dans le Nord) et vice-président de l'association des créateurs et fabricants de jouets français. Si la Chine pèse 80% du marché des jouets dans le monde, le vent commence à tourner. "L'écart des prix avec nos concurrents se réduit car le coût des matières premières est aussi onéreux pour tous les acteurs, analyse Alain Ingberg. Or les coûts de la main-d'œuvre chinoise augmentent et celui des transports pèse de plus en plus. Ajoutons

que les Français sont sensibles à la qualité des produits *Made in France*, mais aussi à la protection de l'emploi et au dérèglement climatique dont les transports sont en partie responsables". Créée en octobre 2014, l'association des créateurs fabricants de jouets français, rassemble les principaux fabricants de jouets français (Smoby, Vulli, Ecoiffier, Falk, etc) et des créateurs de jouets qui les font fabriquer à l'étranger. L'ambition est d'inciter ces derniers à rapatrier leur fabrication en France, car c'est possible ! Heller-Joustra, fondée en 1959, à Trun, dans l'Orne a bien réussi à relocaliser sa production de l'Asie vers la Normandie. Son chiffre d'affaires est alors passé de 1,5 million d'euros en 2009 à 7,5 millions d'euros en 2014. Avec une quarantaine de salariés pour faire inventer les jouets et tourner les machines, on est encore loin des chiffres historiques de 350 employés, mais c'est déjà deux fois plus qu'en 2006.

Même le secteur du textile, pourtant emblématique de la mondialisation, peut avoir sa griffe bleu-blanc-rouge. À Romans (Isère), Thomas Huriez, 34 ans, relève le défi de fabriquer des jeans et des baskets. "Le jean est teint et tissé près de Roanne et confectionné à Marseille. Il n'y a que les boutons et le fil, achetés en Italie, car il n'y a plus ni

filature coton ni bouton de jean en France..." Le jeune homme a aussi lancé une marque de Pull, le "Tri-co-lore" à base de tissu recyclé. Bilan : Modetic, la petite PME de Thomas Huriez, emploie 13 personnes et fait travailler plusieurs fabricants français.

PRODUIRE, INNOVER, INVESTIR : LE TRIPTYQUE GAGNANT

Atol la marque d'optique est une grande success-story de la relocalisation et du *Made in France*. La coopérative qui regroupe 770 opticiens indépendants fut l'une des premières entreprises à avoir relocalisé son activité il y a plus de 10 ans. Objectifs : gagner en réactivité et en qualité. Pari réussi puisqu'une nouvelle collection est lancée et fabriquée en France chaque année. En septembre dernier lors des premières Assises du Produire en France, Atol annonçait, être devenue, depuis 2014, plus compétitive que les concurrents chinois. La modernisation de l'outil de production et un fonctionnement non-stop de l'usine ont permis de créer et maintenir un millier d'emplois et de nouer des partenariats sur le long terme. Grâce à cet outil de production à la pointe et situé sur le territoire français, la coopérative a pu s'associer à des PME françaises high-tech pour prendre le virage de l'innovation en 2015. Atol vient ainsi de lancer les lunettes connectées 100% fabriquées en France.

SOUTIEN DE L'ÉTAT... À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Si le consommateur est prêt à consommer *Made in France* et les entreprises à agir en conséquence, que fait l'État pour accompagner ce mouvement ? Pas assez, c'est une évidence. Le ministère du redressement productif dirigé par Arnaud Montebourg n'a duré que deux ans et le cap du "redressement productif" semble, depuis, avoir été perdu de vue. Certes, les 22 "commissaires du redres-

■ DÉCRYPTAGE

sement productif” sont toujours en activité pour venir à la rescousse des entreprises en faillite, mais rien ne filtre sur les résultats de leurs actions. La consigne du ministre de l'Économie, serait qu'ils interviennent avec le plus de confidentialité possible... C'est donc par voie de presse que l'on apprend que l'État intervient ici et là. Ainsi, lors de la reprise du géant français des arts de la table très endetté, Arc International (5700 salariés dans le Nord), par un repreneur américain, l'État a permis à ce dernier de “trouver un accord très intéressant avec les banques” lit-on dans le Monde, de février 2015. En revanche, l'État ne serait pas intervenu avec autant d'efficacité pour soutenir les ex-Fralib, à Gémenos, près de Marseille. L'enjeu n'était peut-être pas aussi important ? Il s'agissait bien pourtant d'emplois et d'un outil de production qui s'apprêtait à quitter la France pour la Pologne... Raison invoquée par Unilever (alors propriétaire du site Fralib) : l'usine française était insuffisamment rentable. 58 des 182 salariés proposent alors un projet de reprise de l'usine, en Scop. Un véritable parcours du combattant les attend. Gérard Cazorla, président de la SCOP-Ti (ex-Fralib) témoigne. “Oui, on a vu beaucoup de monde défiler dans l'usine : Arnaud Montebourg, le Président de la République, le commissaire du redressement productif... mais vers la fin, quand nous avons bien préparé le terrain ! Et jusqu'au dernier moment, nous avons eu des embûches administratives pour récupérer les machines, négocier les loyers...”. Leur premier “thé maison” mis en vente a été baptisé “1336”, en référence au nombre de jours de lutte pour sauver l'outil de production et les emplois.

TAFTA : UN TRAITÉ TUEUR DE MADE IN FRANCE

Mais ces entreprises, ou celles qui pourraient leur emboîter le pas, résisteront-



Thomas Huriez créateur de la marque Modetic à Romans

elles au Traité de libre-échange transatlantique (TTIP pour Transatlantic Trade and Investment Partnership), actuellement en cours de négociation ? Plus connu sous son abréviation de Tafta (Trans Atlantic Free Trade Agreement) il s'agit d'un grand accord commercial passé entre les USA et l'Union européenne dans le but de libéraliser les échanges entre les deux parties. L'objet de Tafta est de réduire les droits de douane, mais aussi de faire tomber des “barrières” réglementaires. Si l'accord est ratifié aux conditions proposées par les États-Unis, des aliments bas de gamme inonderont l'Europe, faisant concurrence à des produits Made in France de qualité, qui souffriront alors d'une compétition déloyale. C'est toujours la même logique, celle du marché au détriment du social. Et, plus grave, Tafta aurait comme autre conséquence de généraliser les tribunaux d'arbitrage privés qui permettent aux entreprises étrangères de contester les décisions des États ce qui donnerait encore plus de pouvoir au marché au détriment des politiques.

Et pourtant la position de la France reste celle d'un pays favorable à la signature du traité. Certes, celle-ci commence à évoluer sous la pression d'un nombre croissant de citoyens, d'ONG, d'association... Alors qu'en février 2014, François Hollande appelait à une signature rapide, un changement semble

avoir été effectué en octobre dernier par le secrétaire d'État au Commerce extérieur, Matthias Fekl. Celui-ci assure désormais que la France serait prête à quitter la négociation “si rien ne bouge” sur les questions relatives à la défense de nos productions agricoles ou à l'accès de nos produits au marché américain. Une évolution qui reste très en deçà des questions que pose le libre échange sans protection sociale.

C'est pourquoi la position de la France devrait être bien plus radicale et notre pays devrait rejeter un traité qui annonce plus de croissance et plus d'emploi sans démontrer la réalité de cette promesse. Ce qu'il ne dit pas, en revanche, ce sont ses conséquences écologiques (plus de transports, plus de déchets, plus de CO₂) contraires à toutes les recommandations de la COP21.

Malheureusement ce grand tournant a peu de chance d'être pris, car la philosophie dominante du marché sans contrôle a déjà démontré son influence sur le gouvernement en s'opposant à la TVA sociale sans proposer de mécanismes de substitution pour taxer les produits importés. Sans omettre que notre pays est, jusqu'ici apparu très conciliant avec les propositions des pays “atlantistes”. Mais on peut – aussi – ne pas jouer les Cassandra et s'autoriser à espérer qu'en 2016 tout va changer, car il y a urgence. ■

SANTÉ ET ASSURANCE

Protégez au mieux votre capital santé

GRÂCE À SANTE PASS ET PROTECTION REVENU, DEUX CONTRATS CONÇUS PAR LA GMF, VOUS ASSUREZ VOTRE SANTÉ ET PRÉSERVEZ EFFICACEMENT VOTRE NIVEAU DE VIE.



La santé occupe une place de plus en plus importante dans le budget des ménages, à tel point que près d'un tiers des Français renoncent à des soins faute d'argent. Consciente de cette tendance, la GMF a conçu SANTE PASS, une complémentaire santé de qualité, particulièrement compétitive. Souple et modulable selon les besoins, le contrat SANTE PASS réserve un ensemble d'avantages tarifaires : jusqu'à 18% de réduction selon le nombre de personnes assurées⁽¹⁾, 6 mois gratuits pour les bébés⁽²⁾... Le tout pour une protection étendue : les dépassements d'honoraires, de plus en plus fréquents, sont remboursés jusqu'à 220% ; pratiquement tous les médicaments – y compris ceux remboursés à 15% par la Sécurité sociale – sont pris en charge. De plus, vous avez accès à des tarifs négociés et des services privilégiés (en optique, dentaire...) grâce aux réseaux Santéclair, qui rassemblent plus de 6000 professionnels de la santé.

PROTÉGEZ VOS REVENUS

Et parce que les agents des services publics ne sont pas forcément bien couverts en cas d'arrêt de travail pour maladie ou accident de la vie privée, la GMF a conçu Protection Revenu. Cette garantie vous permet de maintenir votre niveau de vie en cas de coup dur : l'indemnisation est calculée sur la base de votre traitement, mais aussi de vos primes. Protection Revenu peut être souscrit avec le produit SANTE PASS ou de façon totalement indépendante. Pensez-y !

⁽¹⁾ Ensemble des assurés avec une seule et même formule au contrat.

⁽²⁾ Si l'inscription de l'enfant a lieu dans les 3 mois qui suivent sa naissance ou son adoption.

Protection Revenu en pratique

POUR QUI ? Protection Revenu est accessible à tous les fonctionnaires et contractuels de la fonction publique âgés de 16 à 65 ans. Une simple déclaration de bonne santé est demandée à partir de 30 ans.

COMMENT ÇA MARCHE ? En cas d'arrêt de travail, le contrat permet à l'assuré de conserver un niveau moyen similaire à ce qu'il percevait l'année précédente. Il choisit son montant garanti et peut le faire évoluer.

LE PLUS ? L'indemnisation tient compte aussi des primes.

POUR QUELLE DURÉE ? Jusqu'à 5 années consécutives d'indemnisation.

Nicolas Pépin, Responsable Produit à la GMF «Le choix d'une complémentaire santé est libre»

« On dit souvent que la santé est ce qu'il y a de plus important. Raison de plus pour passer à la loupe son assurance complémentaire santé et faire jouer la concurrence. Rappelons que le choix d'une complémentaire est libre, une règle qui vaut aussi pour les fonctionnaires. Insistons aussi sur le fait qu'au bout d'un certain temps, en général à partir du 4^{ème} mois d'arrêt de travail, les fonctionnaires ne perçoivent plus que la moitié de leur traitement. Mieux vaut donc avoir anticipé ! C'est ce qui nous a guidés dans la conception de Protection Revenu, le complément prévoyance du contrat SANTE PASS ».



HUMANISER LA PRISE EN CHARGE DU GRAND ÂGE : C'EST POSSIBLE

En 2060, la France comptera 5 millions de personnes âgées de plus de 85 ans contre 1,4 million aujourd'hui. APA, services à domicile, foyer logement, Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (Ehpad)... Comparé à ce qui existe à l'étranger, on pourrait croire notre pays bien loti. C'est en partie faux, car cet arsenal technique (associé à la prolifération des normes et aux conséquences du principe de précaution) a perdu de vue l'objectif principal du soutien à nos aînés : leur permettre de conserver un maximum de vie sociale.

Le cas des Ehpad est emblématique des structures perçues comme utiles, mais dont le fonctionnement s'est considérablement déshumanisé malgré les investissements effectués sur le bâti. Il est pourtant possible d'y avoir une approche humaniste, de cesser de penser et agir pour des personnes de plus en plus dépendantes, mais avec eux. C'est ce que démontrent les deux exemples que nous vous présentons ici : la résidence mutualiste "Les Nymphéas" et la démarche de soins "Humanitude".

PAR MARIELE CLAUX ET HÉLÈNE PADIEU

LES NYMPHÉAS

En changeant de regard sur la lutte contre la maltraitance, l'Ehpad "les Nymphéas" de Fontaines-Dijon (Côte-d'Or) opère une révolution articulée autour du développement du lien social.

Lors de sa prise de poste il y a deux ans, Carol Knoll, la nouvelle directrice de l'Ehpad les Nymphéas eut un choc. Si l'établissement offre un cadre de vie agréable, elle remarque immédiatement les affiches aux murs visant à prévenir la maltraitance. Celles-ci la troublent. L'information est aisée à comprendre : "Personnes âgées, personnes handicapées : la maltraitance est une réalité, il faut en parler". Les mots utilisés sont forts : "insultes", "humiliation", "enfermement" et des photographies d'yeux terrifiés renforcent le message. Lorsque l'on sait que la très grande majorité des maltraitements subis par les aînés ont lieu au sein de leur domicile (et parfois même involontairement, par des proches épuisés et dépassés), une telle campagne au sein d'un Ehpad a quelque chose d'insécurisant, voire de terrifiant. C'est ce que ressent

la nouvelle directrice qui en fait part à son équipe. Celle-ci partage sa conviction qu'il est possible de transmettre différemment ce message légitime et utile. Il ne reste plus qu'à passer à l'action.

FIERTÉ COLLECTIVE

Le travail autour de la conception de nouvelles affiches a duré plusieurs semaines. Le numéro d'appel a bien entendu été conservé de façon tout aussi visible, mais les illustrations et les mots ont été changés. Des photographies en couleurs de mains se touchant ont remplacé les yeux gris. Et pas n'importe quelles photographies puisque, à chaque fois, il s'agissait des mains d'un résident et d'un membre du personnel volontaires pour se prêter au jeu. "Notre nouveau slogan est devenu : Solidaires dans la bienveillance, contre la maltraitance, complète Nadia Julien, responsable

hôtelière. Ceci change nécessairement le ressenti des personnes vivant à l'Ehpad, comme celui du personnel et des visiteurs. D'une impression de suspicion, nous sommes passés à un sentiment de fierté collective".

La démarche fut très mobilisatrice et l'ambiance au sein de l'établissement commença à changer de manière perceptible. "Le regard des résidents sur le personnel, et tout particulièrement sur les soignants, qui sont au quotidien au plus proche de leur intimité s'est modifié, remarque Lucie Duchemin, infirmière référente. De soignant à soigné, elle est devenue d'humain à humain". Puis s'est annoncée la semaine bleue, à la thématique ô combien symbolique : "À tout âge, créatifs et citoyens". De nouveaux supports ont été créés, réunissant chacune les photographies de mains, mais aussi celles de leurs propriétaires et indiquant



© M. Claux

SOLIDAIRES DANS LA BIENVEILLANCE



CONTRE LA MALTRAITANCE

Les villes partenaires
sont celles de résidents
des Nymphéas et de
membres de l'équipe
des professionnels

Un numéro unique, gratuit et
3977

leurs professions respectives, passées pour les résidents, actuelles pour le personnel. L'anonymat était levé, la démarche confirmée par des visages, des attitudes, des regards. "Nous avons pu alors entamer l'étape suivante, indique Carol Knoll, celle de la diffusion hors établissement. Là aussi, cela nous a pris un peu de temps, mais cela en valait vraiment la peine". C'est ainsi qu'une véritable exposition photos a vu le jour et a été présentée notamment dans le hall d'un espace solidarité et famille du Département,

dans la salle des fêtes de la commune, dans des organismes de formation. Après avoir renforcé le lien au sein de l'Ehpad, l'ensemble des résidents et des personnels a pu montrer, à l'extérieur, qu'un établissement est aussi et avant tout un lieu de vie, de partage, d'échanges.

CULTIVER LE LIEN SOCIAL

Pour mieux comprendre l'importance de cette approche, il faut insister sur le fait que l'entrée en Ehpad représente, par nature, une forme de renoncement.

Avec une moyenne d'âge plus proche des 90 que des 80 ans, les personnes âgées qui y vivent ont bien souvent vu partir leurs amis, leurs voisins, leur conjoint. Parfois même, ils ont vécu le décès d'un enfant, voire d'un petit enfant ou d'un arrière petit enfant. La plupart des enfants des résidents ont entre 50 et 70 ans et ne peuvent pas toujours rendre visite à leur parent comme ils le souhaiteraient, même en absence d'éloignement géographique. À ces événements de la vie déjà douloureux, s'ajoute l'entrée en institution. Même si elle est consentie, parfois même préparée de longue date, elle représente une forme de nouveau deuil, une page qui se tourne, ne serait-ce qu'au niveau des effets personnels que le résident emporte avec lui. Les Nymphéas ont la chance d'avoir été autrefois une résidence pour seniors, ce qui lui confère une architecture particulière, faite d'appartements dont certains avoisinent les 45 mètres carrés, mais cela ne permet pas d'y loger toute une vie.

Le risque de voir les personnes âgées se renfermer sur elles-mêmes, cesser de sortir même si elles le pourraient encore,

Parole de résident



© M. Claux

Monsieur Mairet :

"Avoir été directeur général de la Mutualité française bourguignonne m'a permis de conduire des projets passionnants, pas uniquement dans le domaine des personnes âgées d'ailleurs. Être aujourd'hui résident des Nymphéas complète mon regard. La toute première chose qui est à prendre en compte est incontestablement l'environnement géographique d'un établissement et sa conception architecturale : accès au centre-ville dijonnais, proximité de services comme la poste, la mairie, le centre culturel, une boulangerie, mais aussi pouvoir bénéficier d'appartements,

qui permettent d'emporter ses propres meubles et de se sentir chez soi, tout en bénéficiant des sécurités apportées par l'institution. Mon regret principal réside dans la multiplication des normes restrictives, tout particulièrement celles qui concernent l'alimentation en milieu collectif. Nous avons vécu une période où de trop nombreux établissements ont été transformés en Ehpad. La formule du foyer logement devrait être plus développée, car elle répond à la fois aux besoins de sécurité, d'autonomie, et de vivre ensemble".

refuser d'emblée de participer aux activités proposées... est grand. Il peut vite conduire à une forme de dépression. C'est la raison pour laquelle le lien social, à la fois en interne et tourné vers l'extérieur, y est si fondamental. C'est aussi pour cela que les bénévoles occupent une place particulièrement importante, et irremplaçable.

NE PAS LIMITER AUX ACTIVITÉS OCCUPATIONNELLES

Les Nymphéas n'en sont bien entendu pas restés à l'expérience des affichettes et de l'exposition itinérante. Une fois la graine germée, il faut continuer à l'arroser sous peine de la voir dépérir. D'autres supports ont donc été développés : un tissage collectif, la création d'un parcours au sein du jardin dont la conception implique les résidents, les kinésithérapeutes, le technicien de maintenance, les animatrices en lien



© M. Claux

social, un recueil d'histoires et d'objets de vie, toutes générations confondues, glissés dans une commode à tiroirs qui "voyage" dans différents établissements. "Peu importe le support en fait, confirme Pierre Gigarel, directeur du pôle personnes âgées à la mutualité française

bourguignonne. L'essentiel est que les Ehpad soient de véritables lieux de vie, où le quotidien ne tourne pas uniquement autour des soins, mais de l'animation que chacun peut y mettre". Antoine Aubry, qui dirige les Nymphéas depuis le premier janvier, s'inscrit dans la continuité, persuadé que ce type de démarche a besoin d'être entretenue pour s'installer de façon durable. "L'animation ne peut se résumer à la simple mise en place d'activités occupationnelles, approuve Christèle Renard, animatrice en lien social. Il y faut aussi du sens, de la participation active, de la bienveillance réciproque, pour que des idées nouvelles puissent s'exprimer et prendre vie".

Parole de résident



Madame Deleporte :

"Les animations, sous forme d'activités, de sorties, d'échanges autour du chant, sont très importantes. Aux Nymphéas, il y a en pour tous les goûts, et il est impossible de s'ennuyer. J'y ai des amis, des relations de sympathie, des personnes avec qui je peux discuter. Les bénévoles nous apportent beaucoup, les personnes de la commune aussi. Vivre en établissement, cela ne doit pas être se renfermer."

© M. Claux

HUMANITUDE : LIEU DE VIE, LIEU D'ENVIE

Créée en 2003 par Yves Gineste et Rosette Marescotti, la démarche de soins "Humanitude" basée sur l'approche émotionnelle et le respect du patient, essaime petit à petit. Découverte à l'Ehpad "Les Grands-Jardins de Montauban-de-Bretagne".

Aujourd'hui, Odile B. avait envie d'aller faire un tour. En passant devant la grande porte vitrée du hall, elle est simplement sortie, a traversé le terre-plein de son petit pas, et a franchi le portail de

la résidence. Avertie par une sonnette qui retentit dans le bureau, une des soignantes sort derrière elle et la rejoint. Pas pour la ramener à la résidence, mais pour l'accompagner dans sa promenade. Car Odile B. souffre de désorientation,

et il ne faut pas qu'elle se perde. Les autres soignantes de l'équipe savent que leur collègue est absente pour un quart d'heure, peut-être une demi-heure, et ça ne pose pas de problème, ici ce genre d'improvisation est tout à fait normal.

Ce qui compte, c'est de s'adapter aux désirs des résidents. Car le désir, c'est encore la vie. Et à Montauban-de-Bretagne, l'Ehpad des Grands-Jardins est résolument un lieu de vie et non de protection.

Cette vie, c'est ce qui frappe au premier abord le visiteur qui pénètre dans le bâtiment. C'est la luminosité, le mouvement, et l'ambiance : un bruit de conversations et de gens qui passent, peut-être encore trop feutré. Certes, l'architecture du lieu n'y est pas pour rien : ce bâtiment construit il y a 20 ans est traversé par une vaste rue intérieure sous verrière. De nombreux résidents stationnent des deux côtés de cette rue, ce qui, malgré la modernité du décor, n'est pas sans rappeler les villages traditionnels du sud de la France et les aînés assis sur des bancs pour observer le monde. Ouverte aux deux extrémités, cette rue est également un lieu de passage pour les gens du quartier, empruntée comme raccourci par les élèves du lycée professionnel tout proche, qui tous les jours peuvent saluer les "papis et mamies".

DE LA VIE, DES ENVIES

Mais l'architecture seule ne permettrait pas au lieu de vivre ainsi, sans une volonté qui s'affirme dans l'administration et l'animation. Le directeur de l'Ehpad, Christian Bertin, s'est engagé dans la démarche de formation Humanitude il y a un peu plus de dix ans.

"À l'origine, je devais faire face aux plaintes des soignants, qui avaient des difficultés avec certains résidents difficiles. Ils étaient demandeurs de formations et c'est via internet que j'ai découvert les formations Humanitude." Celles-ci ont pour objectif de recentrer soins et accompagnement sur la bientraitance. Christian Bertin et tout le personnel - y compris l'équipe de la restauration, de l'administratif et les cadres - ont suivi les formations de l'institut Gineste Marescotti (voir encadré)...

L'histoire d'Humanitude

Humanitude est la création d'Yves Gineste et Rosette Marescotti, professeurs de sport. Dans les années 80, il réalisent que de nombreux gestes infirmiers, efficaces pour remplir une fonction sanitaire, peuvent être perturbants ou intrusifs pour les patients. Ils développent alors une philosophie de la bientraitance qui s'accompagne d'une réflexion sur toutes les interactions soignant-patient. Le terme Humanitude naît officiellement en 1998. "Une approche à la fois de réflexion, de philosophie de soins, mais associée à 150 techniques concrètes, opérationnelles, auprès de publics variés" explique Annie de Vivie, fondatrice d'Eternis SA, société éditrice des webmagazines d'information agevillage.com (pour le grand public) et agevillagepro.com (pour les professionnels) qui organise ces formations Humanitude. Originellement dédiée au personnel sanitaire de réanimation pédiatrique, la démarche s'est élargie à différents services intervenant auprès de personnes dépendantes. "C'est surtout en gériatrie qu'elle a eu des résultats spectaculaires et elle s'est développée dans les Ehpad", poursuit Annie de Vivie". Depuis 2001, les instituts de formation Gineste-Marescotti (IGM) ont été créés et permettent de diffuser les formations Humanitude et de procéder à la labellisation.



© PhotoV

"Les formations se déroulent sur place, pour que les soignants soient confrontés aux situations concrètes posées par nos résidents, précise Corinne Corbel, cadre de santé et référente Humanitude. Chacune dure environ 4 jours. Elles regroupent des pools d'une quinzaine de personnes, principalement les soignants bien sûr, mais mélangés avec les autres personnels. Par exemple, le chef cuisinier a pu également être formé, ce qui est très important puisque certains axes de la formation portent sur la présentation des mets. Dans les établissements, la nourriture est souvent présentée sous forme de purée informe ce qui ne

stimule pas l'appétit des personnes !". Le mélange des métiers dans un groupe permet à chacun de partager le travail de l'autre ce qui contribue à la solidité de l'équipe.

DES TECHNIQUES ET DU SENS

L'Ehpad des Grands-Jardins est devenu le deuxième établissement de France à obtenir la labellisation, en 2013, après la Maison de l'amitié d'Albi en 2012. La méthode prône une approche de sens autant qu'une approche technicienne. Humanitude décline un grand nombre de techniques dans tous les domaines (manutention, toilettes, communication,

stimulation...). Les gestes habituels des soignants sont modifiés, au risque de contredire des principes infirmiers bien ancrés dans la culture professionnelle, comme le déroulement de la toilette qui doit se faire théoriquement toujours du plus propre au plus sale. Avec Humanitude, on prend conscience que toucher le visage d'une personne est perturbant pour elle, et qu'il vaut mieux s'en occuper en fin de toilette. De même, parler avec le résident et décrire le soin l'aide à renouer avec son schéma corporel. "On pouvait être sceptique, au début, se souvient Corinne Corbel. Mais un formateur est venu sur place et en quelques minutes il a réussi sans user de force à faire quatre des cinq "toilettes difficiles", celles des gens qui hurlent, griffent, mordent. C'était une prise de conscience dure pour le personnel !". Depuis, les toilettes difficiles ont été divisées par quatre. Ce n'est pas le seul indicateur d'efficacité : récemment, la CPAM a écrit à M. Bertin pour l'informer que, selon les données statistiques, la résidence avait, et de loin, la plus basse consommation de neuroleptiques de la région. Mais la plus belle victoire, c'est la disparition de la grabatisation. Maintenir les personnes vieillissantes debout, actives, en les aidant certes,

mais aussi en les stimulant par des activités, des objectifs à atteindre.

LE RESPECT COMME FIL ROUGE

Car pour une aide-soignante, ce qui prime c'est le respect des personnes. "Par exemple, avant nous faisons des rondes pendant la nuit, sans respect pour le sommeil des résidents, on les réveillait pour les changer. Or nous avons la possibilité d'utiliser d'autres protections plus adaptées. Pour nous maintenant ce qui prime c'est que les personnes vivent à leur propre rythme". Les soignants sont devenus attentifs aux habitudes de chaque résident avant l'entrée en Ehpad et essaient de s'y conformer, quitte à proposer un rythme de soins à la carte. Le petit déjeuner est servi entre 7 heures et 10 heures, ce qui permet de respecter l'horaire de réveil. Des coins-cuisine sont librement accessibles dans chacun des quatre "quartiers" de la résidence et permettent de se faire des petites collations à toute heure. On essaie de laisser les résidents faire le plus de choses possible par eux-mêmes. Ici pas d'uniformes pour les soignants, qui estiment être dans le lieu de vie des personnes et non dans un hôpital. Le code vestimentaire va jusqu'à porter des pyjamas pour les équipes

de nuit, afin de renforcer les repères temporels des personnes désorientées. "Cette préconisation est faite par Humanitude, mais pas exclusivement, précise Corinne Corbel. Par exemple la méthode de Nicole Poirier en parle aussi comme d'autres approches de soins non médicamenteuses – Naomi Feil, Montessori – pour ne citer qu'elles. Mais Humanitude n'est pas en concurrence avec les autres, dans l'ensemble elles sont très compatibles entre elles. Selon nous, Humanitude est la plus complète".

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

L'adaptabilité aux désirs et au rythme de chaque résident n'a-t-elle pas un coût supplémentaire de personnels ? "Non, curieusement, répond Corinne Corbel. On s'arrange autrement, on répartit les tâches. Ce qu'on perd en temps à un endroit, on le gagne à un autre". Christian Bertin ajoute : "En 15 ans, nous avons pu augmenter de 40% notre GMP (NDLR : moyenne des GIR dans un établissement). En 2011, le temps de grabatisation avant décès a été calculé à 11 jours, alors qu'avant il se comptait en mois, voire parfois en années".

L'effet "Humanitude" impacte également les relations du personnel : plus soudés, les soignants échangent volontiers les rôles, d'autant que cette souplesse est encouragée par la direction. "Il faut absolument, dit M. Bertin, que cette approche soit portée par le directeur, par l'équipe d'encadrement et par le conseil d'administration. Nous l'avons ancrée dans le projet d'établissement". Projet d'établissement qui reprend de façon structurée l'approche individuelle des soins : les "toilettes évaluatives" permettent chaque semaine de déterminer un plan de soins pour chaque résident, et les "réunions de quartier" plus espacées réunissent autour de lui toute l'équipe soignante sur le thème du bien-vivre, des désirs, de son projet de vie. ■



DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC AVIS D'APPEL PUBLIC



Identification de la collectivité délégante : Communauté de communes CERE ET GOUL EN CARLADES, place du Carlades 15800 VIC SUR CERE, Tel : 04 71 47 89 00 – Fax : 04 71 47 89 01, E-mail : developpement2@carlades.fr

Objet de la délégation : Gestion d'un service de portage de repas à domicile sur le territoire communautaire (11 communes). Le mode de gestion retenu est l'affermage.

Procédure de passation : Délégation de service public (art. L.1411-1 à L.1411-8 et R.1411-1 et suivants du CGCT) – Consultation organisée sous forme de procédure ouverte.

Il sera remis à chaque candidat potentiel, sur simple demande un dossier de consultation. Les candidats déposeront leur candidature accompagnée de leur offre dans le délai imparti pour la réponse. En application de l'article L.1411-1 alinéa 5 du CGCT, les offres présentées seront librement négociées par l'autorité responsable de la personne publique délégante avant qu'elle procède au choix du délégataire.

Nature et étendue des activités à déléguer : Les principales missions que devra assurer le délégataire sur l'ensemble des communes du territoire en toute saison :

- l'approvisionnement des repas ;
- la livraison des repas en liaison froide, avec option de régimes particuliers ;
- l'information aux usagers ;
- la gestion, comptabilité, facturation.

Durée de la délégation : 5 ans à compter de la notification du début d'exécution à l'exploitant. Date prévisionnelle de début d'exécution : août 2016.

Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique : conformément aux articles L.1411-1 et suivants du CGCT, la rémunération du délégataire sera substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service public qui lui sera confié dans le cadre du contrat. La collectivité fournira au délégataire un véhicule équipé destiné à desservir tous les usagers du service en toute saison, où que se trouve le lieu de livraison sur le territoire communautaire.

Documents à produire à l'appui de la candidature :

Un dossier permettant à la collectivité d'apprécier les garanties professionnelles et financières et l'aptitude du candidat à assurer la gestion, la continuité du service public et l'égalité des usagers

devant ce service. Le dossier permettra également d'établir le respect par le candidat de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Pièces à fournir en appui à la candidature :

- une lettre de candidature ;
- description détaillée de l'entreprise: actionnaires, moyens financiers, personnel, organisation interne, activités principales et accessoires, bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices ;
- toute information permettant d'apprécier les capacités techniques et professionnelles (ex: références en matière de gestion et d'exploitation de services de taille comparable à celles du service délégué) ;
- copie des attestations du candidat justifiant qu'il est en règle envers ses obligations fiscales et sociales ;
- une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'a pas fait l'objet d'une condamnation au cours des 5 dernières années pour infractions aux articles L.8221-1 à L.8221-3, L.8221-5, L.8251-1, L.5221-8, L.5221-11, L.8231-1, L.8241-1 et L.8241-2 du Code du travail ;
- une attestation sur l'honneur, datée et signée, certifiant le respect par le candidat de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue au code du travail ;
- attestations d'assurance responsabilité civile et professionnelles pour l'activité objet de la délégation.

Critères de sélection des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation. Les pièces justificatives à fournir en appui à l'offre sont précisées dans le règlement particulier de la consultation.

Modalités d'obtention du dossier de consultation et de renseignements complémentaires : auprès de la collectivité délégante

Modalités de présentation des offres :

Sous pli recommandé avec avis de réception ou déposé contre reçu, sous double enveloppe cachetée avec mention « Délégation de gestion d'un service de portage de repas à domicile – ne pas ouvrir » à l'adresse de la collectivité délégante.

Date limite de réception des offres : 22 mars 2016 à 17h00

Date d'envoi du présent avis à la publicité : 05 janvier 2016

DIRECTEURS DE MAISONS DÉPARTEMENTALES DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH) : DE NOUVEAUX ENJEUX

Créées il y a 10 ans, les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) poursuivent plusieurs missions, notamment en vue d'une meilleure évaluation de la situation de handicap du bénéficiaire et de la délivrance de droits et de prestations compensatrices. Il revient aujourd'hui à leurs directeurs de relever de nouveaux défis.

PAR DAYANA CHAMOUN-FIÉVÉE

Les MDPH sont le lieu unique permettant aux personnes en situation de handicap de s'informer, de faire valoir leurs droits et de demander des prestations. Elles ont pour principales missions d'accueillir et d'accompagner les personnes handicapées et leurs familles. Elles constituent aujourd'hui le lieu central permettant aux habitants de s'informer et de faire valoir leurs droits au titre de la compensation. Elles prennent en charge la réception, l'instruction et l'évaluation des demandes relevant de leur compétence. Elles attribuent également des prestations et proposent une orientation scolaire, médico-sociale ou professionnelle.

Dans les années qui ont suivi la création de la MDPH, les habitudes du secteur ont évolué impactant la manière d'envisager le handicap, la participation des associations d'usagers dans les instances de décision de la MDPH, la conception d'un guichet unique visant à réduire le parcours des personnes pour l'accès à leurs droits.

Gouvernance et pilotage

La loi de modernisation de notre système de santé de 2015 impose quant à elle de nouveaux enjeux de gouvernance et de pilotage ; le plan personnalisé de compensation introduit par l'article 89 comprend désormais une orientation "idéale" définie "en considération des besoins et des aspirations de la personne"



© Pflouvoir

mais aussi, si nécessaire, une orientation réalisable en fonction des ressources existantes, appelée plan d'accompagnement global.

Les directeurs et directrices des MDPH ont pour principal enjeu de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre, sur un plan stratégique, des schémas personnes âgées et personnes handicapées ainsi qu'à l'évolution des organisations. Ils/elles ont aussi pour mission de piloter et d'encadrer l'activité de la Maison départementale des personnes handicapées en lien étroit avec le conseil départemental, de proposer et de mettre en œuvre la politique départementale à destination des personnes âgées et handicapées afin de répondre aux demandes croissantes

de la population. Il leur revient désormais de faire face à ces nouveaux enjeux et d'accompagner les changements qui s'imposent. Comme dans toute structure sociale, il est important également d'accompagner le projet de dématérialisation et de consolider un partenariat avec le monde associatif. Enfin, ils doivent être impliqués sur les aspects opérationnels et sur l'accompagnement du changement ; ils interviennent spécifiquement sur du management stratégique mais aussi sur du management opérationnel. En effet, le profil idéal est celui d'un professionnel du milieu social qui connaît bien le monde des personnes handicapées et à la fois celui d'un "chef de projets". ■

OFFRES D'EMPLOI



Le Département des Landes est le deuxième plus vaste département de France par sa superficie. Bordé au sud par les premiers contreforts pyrénéens, les Landes s'ouvrent à l'ouest sur l'Atlantique. Département central de l'Aquitaine, il occupe une position charnière. Le chef-lieu du département est Mont-de-Marsan, situé à 1h de l'océan, 1h30 de l'Espagne et de Bordeaux et à 2h des Pyrénées. Les Landes, qui comptent 331 communes et 365 000 habitants, ont une forte vocation touristique.

Recherche son

Directeur adjoint de la Solidarité départementale (H/F)

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur de la Solidarité Départementale, vous contribuez à l'organisation et à la réalisation des missions confiées au Conseil Départemental dans le secteur social (enfance, précarité et insertion, personnes âgées, personnes handicapées, logement, santé).

Vous animez les politiques publiques concernées par votre direction en veillant à leur adaptation aux spécificités du territoire.

Vous mobilisez à cet effet les ressources financières et humaines adéquates et pilotez les relations partenariales propres à votre direction.

Vous participez à l'élaboration du cadre des politiques de solidarité du Conseil départemental.

Vous contribuez à une réflexion sur la mise en place d'une organisation interne portant sur la prise en charge de vos secteurs d'activité spécifiques.

Vous managez de manière fonctionnelle et animez les équipes de la Direction.

De formation supérieure, vous bénéficiez d'une culture administrative et d'une bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.

Vous connaissez les enjeux, évolutions et le cadre réglementaire des politiques publiques, en particulier dans le champ des solidarités et du développement social.

Vous avez une expérience dans la conduite de projets transversaux, la gestion administrative et financière et possédez des aptitudes managériales.

Grade des Administrateurs territoriaux
Rémunération statutaire + régime indemnitaire liés au grade et à la fonction.

MISSION CONFIEE EN EXCLUSIVITE
AU CABINET LIGHT CONSULTANTS

Postulez en ligne sur notre site :

www.lightconsultants.eu

Référence 5890

Candidatures à adresser par Internet à l'adresse www.lightconsultants.eu

Le cabinet Light Consultants réalise en moyenne chaque année 250 missions de recrutement de cadres et dirigeants du secteur public, dont 25 % concernent les services à la population.

ASSOCIATIONS ET ACTION PUBLIQUE

Jean-Louis Laville, Anne Salmon / Éditions Desclée de Brouwer

“Confrontées à de nouvelles contraintes, les associations ne sont pas condamnées à l'impuissance. Beaucoup combattent l'uniformisation et résistent à la dépression. Leurs répertoires d'action et leurs domaines d'intervention sont extrêmement variés. Il est difficile d'enfermer leurs activités soit dans la prestation de services soit dans le plaidoyer. Imbriquant l'économique, le social et le politique, elles décroissent et dérangent. Comment reconfigurent-elles l'action publique ? La réponse ne peut être définitive. Elle est à construire. Pour y contribuer, le livre s'appuie sur une diversité de cas en France et à l'étranger : centre social et régie de territoire, fédérations d'éducation populaire et de sport, associations sociale et médico-sociale, unions d'associations de solidarité, associations écologistes et de consommation, association pour le maintien d'une agriculture paysanne, associations de lutte contre le sida et de santé environnementale, associations culturelles, de microfinance, d'action communautaire, de garde pour la petite enfance, associations et coopératives d'économie solidaire ou de commerce équitable.”



C'EST MARIANNE QU'ON ASSASSINE

Jean-Carles Grelier

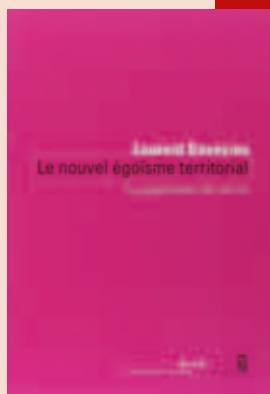
“Notre pays se conjugue plus souvent au passé qu'au futur et nous laissons filer le train de la modernité, celui du développement par peur du changement, par crainte des remises en cause. Notre pays n'aime rien tant que son centralisme qui confère à la ville-capitale un rôle déterminant. La France est dans bien des esprits toujours divisée en deux : Paris et la province, indissolublement liées dans une alliance qui n'exclut pas un rapport hiérarchique. Dans cet essai, Jean-Carles Grelier, maire d'une commune sarthoise et vice-président du Conseil départemental de la Sarthe tire une sonnette d'alarme mais reste optimiste : “Je continue de croire qu'il n'est de richesse que d'hommes, et que l'humanisme, l'empathie et la solidarité sont des valeurs premières”. L'Ouvrage est consultable gratuitement en ligne à l'adresse <http://fr.calameo.com/read/0040117956264ed0a5f49>

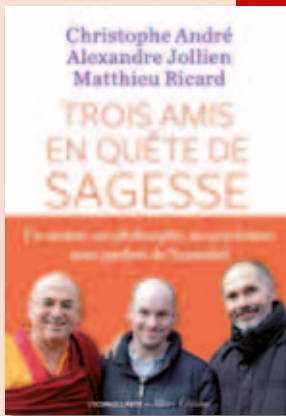


LE NOUVEL ÉGOÏSME TERRITORIAL. LE GRAND MALAISE DES NATIONS

Laurent Davezies / Éditions du Seuil

“Montée du régionalisme, exigence d'autonomie, voire d'indépendance... On assiste aujourd'hui à une fragmentation des nations, dans les pays industriels comme dans les pays en développement. Les causes identitaires, anciennes, se combinent avec le fait que les régions riches ne veulent plus payer pour les régions pauvres. Plus largement, c'est le modèle de cohésion territoriale qui est remis en cause. L'exemple qu'offrent aujourd'hui l'Ecosse, la Catalogne, la Flandre et d'autres régions peut avoir, par effet de contagion, des effets désastreux. Après le nationalisme européen du XIXe siècle, après le nationalisme décolonisateur du XXe siècle, le 'nationalisme régional' s'affirme aujourd'hui comme un mouvement d'idées et un but pour le XXe siècle. Comment conjurer le poison de la méfiance et de la division ? Ce livre propose des solutions pour maintenir une certaine idée de la démocratie territoriale”.





TROIS AMIS EN QUÊTE DE SAGESSE

Ch. André, A. Jollien, M. Ricard / Coédition L'Iconoclaste - Allary éditions

“Un moine, un philosophe, un psychiatre. Depuis longtemps, ils rêvaient d'écrire un livre ensemble, pour être utiles, pour apporter des réponses aux questions que tout être humain se pose sur la conduite de son existence. Quelles sont nos aspirations les plus profondes ? Comment diminuer le mal-être ? Comment vivre avec les autres ? Comment développer notre capacité au bonheur et à l'altruisme ? Comment devenir plus libre ? Sur chaque thème, ils racontent leurs expériences, leurs efforts et les leçons apprises en chemin. Chaque fois, ils nous proposent des conseils. Leurs points de vue sont différents, mais ils se retrouvent toujours sur l'essentiel. Un livre limpide et lumineux pour apprendre le métier de vivre.”



LES LIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE CONSTRUISENT-ILS DE NOUVELLES PARENTÉS ?

Collectif coordonné par P. Ben Soussan et M. Latuillière / Éditions Erès

“Au café du coin autant que dans la littérature spécialisée, on lit et on entend que les enfants d'aujourd'hui ont pris le pouvoir sur leurs parents, leurs éducateurs, qu'ils sont devenus rois, des tyrans domestiques du quotidien. Qu'ils vireront délinquants ou toxicos, au mieux pervers narcissiques si 'on' ne les remet pas dans le droit chemin. Les lieux d'accueil de la petite enfance d'aujourd'hui sont-ils de nouvelles maisons de tolérance, ensemencés des ferments de cette éducation libre, ode moderne à l'hyperparenting contemporain ? Participent-ils à créer les monstres de demain ? Ou bien au contraire, savent-ils apprendre aux enfants cette tolérance que Voltaire portait aux nues au point d'en faire une des plus hautes vertus, « l'apanage de l'humanité » ? Les lieux d'accueil de la petite enfance ne pourraient-ils figurer de nouvelles terres fécondes où se travaillent l'égalité, la fraternité, la liberté, la laïcité, la solidarité, d'où naissent les adultes sécures, talentueux, créatifs et autonomes de demain ? Auteurs, puéricultrices, créateurs, artistes, infirmières, philosophes, psychanalystes, anthropologues, médecins, professionnels, parents, chercheurs, politiques, institutionnels, nous aideront dans ce numéro de Spirale à penser petite enfance, accueil et parentalité à l'endroit.”



FAIT RELIGIEUX ET LAÏCITÉ : LE TRAVAIL SOCIAL À L'ÉPREUVE

Faïza Guelamine / esf éditions

“Depuis plusieurs années, la manifestation croissante de pratiques religieuses émanant des usagers et parfois de leurs propres collègues ne cesse de surprendre et d'interroger les travailleurs sociaux. Face aux requêtes alimentaires, au port de signes ostensibles, aux demandes de ceux qui souhaitent exercer librement leur culte et faire valoir leurs croyances, les professionnels sont confrontés à une problématique inattendue dans une société largement sécularisée. Dans ce contexte, comment les intervenants sociaux se positionnent-ils, y compris en fonction de leurs propres convictions ? En quoi ces situations bousculent-elles les pratiques professionnelles ? Comment les équipes de direction intègrent-elles ces nouvelles données pour faire respecter le principe de laïcité dans les institutions ?”

“QUAND UN PEUPLE PARLE...”

PAR BORIS PETROFF



© M.A.O

Boris Petroff, est un administrateur territorial qui a travaillé dans différentes collectivités (ville, département, agglo) mais aussi à l'AMF et à La Gazette des Communes qu'il dirigea pendant 5 ans. Sa vie professionnelle s'est ainsi confondue avec la décentralisation qui reste pour lui LE modèle politique le plus juste et efficace. Il est aussi administrateur du Jas.

Chaque mois, le *Journal des acteurs sociaux* donne la parole à des personnalités reconnues pour leur engagement et leur esprit critique.

Ces hommes et femmes partagent avec vous leur regard, leurs réflexions, leurs points de vue critiques ou amusés sur un thème d'actualité ou un fait de société. Avec acuité, compétence et personnalité, ils sont nos pertinents... "Impertinents"!

Quand parle ce peuple que nous avons condamné au silence sans même jugement, quand il nous dit son droit d'être considéré comme un peuple d'hommes et de femmes, dignes et créatifs, comme tous les autres peuples, quand il dénie notre droit à charité à son égard, parce qu'aussi injustifiable que douloureuse, aussi méprisante qu'inefficace, quand nous découvrons sa souffrance et la violence que nous lui faisons chaque jour et souvent inconsciemment, quand il refuse de toujours être sacrifié pour de moins malheureux qu'eux, et de se voir traité d'asocial/incurable, quand ce peuple de la misère quotidienne se redresse et dit son amour de la vie, son espoir des lendemains, sa force et ses capacités, alors je crois qu'il nous faut l'entendre : pour lui, pour nous, pour l'humanité.

C'est le message que je retiens du livre passionnant que vient d'écrire Bruno Tardieu : "Quand un peuple parle. ATD Quart Monde, un combat radical contre la misère" (Ed. de la Découverte).

Les batailles contre les discriminations sont aussi celles pour plus de démocratie

L'ancien délégué national d'ATD Quart Monde explique en 250 pages pourquoi le combat initié par le père Joseph Wrezinski est une nécessité pour tous les hommes épris de liberté et de justice. Le combat radical que mène ATD

Quart Monde contre la misère est un combat efficace. Il n'est pas toujours indispensable d'être grand pour gagner. J'ai beaucoup appris à la lecture du livre de Bruno Tardieu, moi qui me targuais d'être aux côtés des plus faibles... quand, de fait, je me rends compte que je ne les comprenais pas, pire ne les voyais pas. Je voudrais citer de nombreuses phrases du livre de Tardieu, mais je vous invite plutôt à le lire : il est bourré d'optimisme et d'anecdotes sympathiques. Tout n'est pas simple pour autant et Bruno Tardieu cite souvent Hannah Arendt ou Pierre Rosanvallon pour signifier combien ces batailles contre toute discrimination sont aussi des batailles pour plus de démocratie et qu'elles concernent tous les citoyens du monde. "Il faut sortir du totalitarisme de l'argent en ouvrant les espaces du penser, de l'agir et du vivre ensemble à ceux qui manquent (...) pour contribuer aux choix démocratiques, les citoyens doivent apprendre à penser ensemble et ils ne peuvent y parvenir qu'à partir d'expériences vécues en commun".

Je suis frappé par le pragmatisme de la pensée de Tardieu qui n'empêche nullement l'affirmation de grands principes fondateurs.

Ce livre ouvre un nouveau champ d'action/réflexion pour tous les professionnels de l'action sociale et plus globalement des pouvoirs publics. En cela, il s'adresse prioritairement à nous, fonctionnaires du service public local !

LE NANO-TROTTOIR DE FRANCE 2

PAR YVES FAUCOUP



© M/A/O

Yves Faucoup a été travailleur social, directeur d'un centre de formation, directeur départemental de l'action sociale. Actuellement enseignant et consultant sur les questions sociales, il tient le blog *Social en question* sur Mediapart.

Parce qu'aux dernières élections régionales, au premier tour, Guindrecourt-sur-Blaise, village de Haute-Marne, a voté comme un seul homme Front National (18 sur 21 votants), alors des télés se sont précipitées pour découvrir des habitants qui "redoutent de tomber dans la pauvreté" (France 24). Le maire, ouvrier de fonderie, déclare : "Je bosse à l'usine, et je gagne à peine plus que le Smic, quand certains se contentent de profiter des allocations qu'on leur offre. Quand on entend à la télé ce qui se passe, c'est hallucinant. À croire que l'on ne s'occupe que des chômeurs, pas des plus méritants". Et sa femme d'ajouter : "Ici, on n'aime pas les gens qui ne travaillent pas, c'est tout. On n'aime pas les gens qui, avec leurs aides, achètent des écrans plats et n'éduquent pas correctement leurs enfants".

De son côté, L'œil du 20 heures, de France 2, a déboulé sur place pour également interroger le maire, puis pour enregistrer une "autre voix frontiste", celle d'une femme disant "travailler pour rien", gagner 3000 € par mois, à deux, avec son mari, et payer "1000 euros d'impôts". La phrase est formulée de telle sorte que l'on peut penser qu'il s'agit de 1000 € par mois. Ce qui, évidemment, est faux. D'autant plus que si l'on retourne sur France 24, on découvre que cette femme, qui n'est autre que la femme du maire (ce que France 2 s'est bien gardé de préciser) pose dans sa cuisine... avec ses

4 enfants (charge familiale non évoquée sur France 2). C'est ainsi que des électeurs FN viennent hurler dans le poste que, gagnant 36 000 € annuels, ils sont saignés à blanc en devant verser à l'État 1000 €... pour les assistés ! Le reportage prend pour argent comptant la déclaration de ce micro-trottoir, alimentant le discours frontiste contre les "faux pauvres". Mais il faut aller vite : inutile pour l'envoyée spéciale de décrypter le propos.

Bien sûr, la journaliste interpelle d'autres électeurs, tous FN, qui n'ont jamais vu un immigré dans le village. Sachant que deux citoyens ont voté autrement, elle les recherche désespérément, quand soudain, au détour d'un chemin de terre, elle tombe sur Arlette, qui a voté Debout la France. Voilà une belle diversité, sauf qu'Arlette est... la mère du maire. Là, France 2 a l'audace de nous le révéler et de nous montrer l'élu cherchant à convaincre sa mère... à voter Front national au second tour. Ce n'est plus du micro-trottoir, mais du nano-trottoir, un coup d'œil resserré sur une famille, en somme.

AGENDA

22 JANVIER 2016

AVENIR DES DÉPARTEMENTS

12^{es} Rencontres sociales organisées par Edenred et Le Jas en collaboration avec l'Observatoire national de l'action sociale (Odas) et l'Assemblée des départements de France (ADF). Thème à l'honneur cette année "Développement social: quel avenir pour les départements?".

À PARIS – Renseignements au 01 53 10 24 10

22 JANVIER 2016

ASSOCIATIONS ET ACTION PUBLIQUE

Colloque international organisé par le Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM) et la Maïf sur le thème "Associations et action publique".

À BUC – Renseignements au 01 39 20 71 00

22 JANVIER 2016

PROTECTION DE L'ENFANCE

Journée d'étude organisée par l'Observatoire national de l'enfance en danger (Oned) sur le thème "Le pilotage de la protection de l'enfance: acteurs et outils".

À PARIS – Renseignements sur Internet <http://oned.gouv.fr>

Le pilotage de la protection de l'enfance: acteurs et outils

26 JANVIER 2016

SOLIDARITÉ

Journée organisée par l'association du Moulin Vert sur le thème "Inclusion: pour tous ?" Interventions de personnes accompagnées et de leur entourage, résidents d'Ehpad, jeunes en foyer, travailleurs en ESAT...

À PARIS – Renseignements sur Internet: www.lemoulinvert.org

Inscription à l'adresse: inscription.26janvier@lemoulinvert.org

8 MARS 2016

MALTRAITANCE

Colloque organisé par la Fehap sur le thème "Nous n'en avons pas fini avec la maltraitance: des constats, des propositions, des actions".

À PARIS – Renseignements: formation@fehap.fr

15 MARS 2016

RENCONTRE TERRITORIALE DE LA SOLIDARITÉ

Journée organisée par le CNFPT sur le thème "Les résidences autonomie". À destination des directeurs-trices et cadres de l'action sociale/médico-sociale, directeurs-trices foyers logements, maison de retraite, EHPAA, EHPAD, MARPA, cadres conseils départementaux service autonomie, cadres service urbanisme et aménagement du territoire, développement des territoires, DGS, Directeurs-trices CCAS et CIAS

À ANGERS – Renseignements Claire Vincent au 02 41 22 41 16 - claire.vincent@cnfpt.fr

17 MARS 2016

GÉRONTOLOGIE

6^{es} rencontres nationales des professionnels des MECS organisées par l'Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social (ANMECS), l'Andesi et l'IRTS de Lorraine sur le thème "L'accompagnement en MECS au risque des comparaisons internationales: échanger, questionner, enrichir nos pratiques".

À NANCY – Renseignements et programme sur Internet à l'adresse www.anmecs.fr.

DU 30 MARS AU 1^{ER} AVRIL 2016

UNIOPSS

32^e Congrès de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS) sur le thème "Ensemble, une société à réinventer".

À MONTPELLIER – Renseignements au 01 53 36 35 00

Courriel: congres2016@uniopss.asso.fr

10 MAI 2016

TRAVAIL SOCIAL

Séminaire organisé par la Chaire en travail social du CNAM, le Groupement régional des instituts de formation (GRIF) et le laboratoire LISE-CNRS sur le thème "Parcours, ruptures, bifurcations".

À PARIS – Renseignements: zaia.rehiel@cnam.fr

DU 31 MAI AU 2 JUIN 2016

CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE

99^e Congrès des maires de France et des présidents d'intercommunalité organisé par l'Association des maires de France (AMF). Rendez-vous incontournable de tous les territoires de France.

À PARIS – Renseignements sur Internet à l'adresse www.amf.asso.fr

13 ET 14 JUIN 2016

PROTECTION DE L'ENFANCE

9^e Assises nationales de la Protection de l'enfance organisées par Le Jas en collaboration avec l'Odas et le département de la Moselle.

À METZ – Renseignements au 01 53 10 24 10

DU 15 AU 17 JUIN 2016

GÉRONTOLOGIE

7^e édition du Géronforum organisé par la FNAQPA sur le thème "Séduire par l'optimisme". L'occasion de présenter les initiatives des professionnels pour innover en matière d'accueil dans les maisons de retraite.

À FRÉJUS – Renseignements sur Internet à l'adresse www.fnaqpa.fr